



HAL
open science

**L’imaginaire du changement climatique et les dispositifs
communicationnels dans la structuration sociale du
quotidien d’associations de lutte contre le dérèglement
climatique : entre actes préventifs ordinaires et réalité
négociée**

Céline Palermo

► **To cite this version:**

Céline Palermo. L’imaginaire du changement climatique et les dispositifs communicationnels dans la structuration sociale du quotidien d’associations de lutte contre le dérèglement climatique : entre actes préventifs ordinaires et réalité négociée. Sciences de l’information et de la communication. 2016. dumas-01379460

HAL Id: dumas-01379460

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01379460v1>

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'imaginaire du changement climatique et les dispositifs communicationnels dans la structuration sociale du quotidien d'associations de lutte contre le dérèglement climatique : entre actes préventifs ordinaires et réalité négociée.

Nom : Palermo
Prénom : Céline

UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication

Mémoire de master 2 recherche – Mention Information et communication

Parcours : Recherche et études en information-communication

Sous la direction de Fabienne Martin-Juchat

Année universitaire 2015-2016

MOTS-CLÉS : imaginaire, changement climatique, paradoxes sociaux, dispositifs de communication, interactions

RÉSUMÉ

Comme pour toutes les institutions, la sphère professionnelle s'attache à mettre en oeuvre des codes et des règles normatives, explicites ou implicites dans un souci d'organisation du social. Dans ce mémoire, nous nous sommes intéressée à ce processus de structuration à travers les dispositifs de communication dont l'objectif est de normaliser les activités humaines. Nous avons choisi un terrain en particulier dans lequel des paradoxes sociaux semblent émerger : le quotidien d'association de lutte contre le dérèglement climatique. Ce quotidien est régulé par un imaginaire spécifique à cette crise et véhiculé par les dispositifs. Nous nous sommes alors interrogée sur ces dispositifs, qu'ils tiennent d'une forme matérielle ou sociale et avons tenté d'analyser des interactions communicationnelles, à l'instar de Goffman. Ce travail constitue une première approche et tente de révéler et de saisir des ressorts paradoxaux qui nous semblent être les indices d'une lutte identitaire.

KEYWORDS : Imagination, climate change, social paradoxes, communication devices, interactions

ABSTRACT

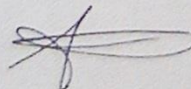
As for every institutions, the professional sphere attempts to implement normative codes, explicit or implicit rules, in view of a social organization. In this report, we were interested in this structuring process through some communication devices which the objective is to normalize human activities. We chose to study a ground in particular where some social paradoxes seem to emerge from this process : the everyday life of association of fight against the climatic crisis, which is regulated by a specific imagination and social representations : the climate change imagination conveyed by devices. Then we were interested in devices under their material form, and their social form and tried to analyze interactions, as Goffman did. This work constitutes a first approach and tries to reveal and to understand paradoxical mechanisms which seem to be the indications of an identity conflict.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : PALERIO PRENOM : Céline

DATE : 01/06/2016 SIGNATURE :



Remerciements

Je tiens à remercier Fabienne Martin-Juchat, ma directrice de mémoire, qui, par ses conseils et son écoute, m'a permis de faire avancer ma réflexion et de réaliser ce travail.

Je remercie cette famille qui est InfoEnergie Rhône-Alpes, structure associative dans laquelle j'ai réalisé mon stage et qui a été le terrain de ma réflexion.

Merci plus particulièrement à Noémie Zambeaux, directrice de la structure, Sylvie et Mathilde, salariées de l'association l'Ageden, qui ont répondu à mes questions avec enthousiasme.

Enfin, je souhaite remercier mon entourage dont Lucie Revoux et Manon Delrieu, mes camarades de promotion pour leur écoute et leurs conseils avisés.

Sommaire

| | |
|---|--------------|
| Déclaration anti-plagiat..... | p. 4 |
| Remerciements | p. 5 |
| Introduction | p. 9 |
| Méthodologie | p. 12 |
| I- L’imaginaire du changement climatique | p. 15 |
| A- Doute scientifique et scénarios sur l’avenir : structuration d’un imaginaire ... | p. 15 |
| B- « Climato-scepticisme » et inertie sociale : une question d’échelle spatiale et temporelle ? | p. 20 |
| C- Des logiques économiques et écologistes qui s’opposent | p. 25 |
| Conclusion | p. 30 |
| II- Les dispositifs de communication : vecteurs d’un imaginaire de crise | p. 31 |
| A- La structuration du social | p. 31 |
| B- Usages des dispositifs : entre négociations individuelles et institution collective | p. 36 |
| C- Limites des dispositifs | p. 40 |
| Conclusion | p. 44 |
| III- Ligne de conduite et interactions interpersonnelles | p. 46 |
| A - L’association comme institution : un ordre social explicite | p. 46 |
| B - Les « effets rebonds » comme résistance à l’injonction de l’identité professionnelle | p. 50 |
| C- L’injonction de la « face » et rituel de communauté | p. 55 |
| Conclusion | p. 59 |

| | |
|---|--------------|
| Conclusion, limites et axes de recherches futurs | p. 61 |
| Plan doctoral | p. 63 |
| | |
| Bibliographie | p. 65 |
| | |
| Annexes | p. 71 |
| Figure 1 – « Les impacts potentiels du réchauffement climatique selon le niveau de température atteint » (rapport Stern, tiré de Kergomard, 2009) | p. 71 |
| Retranscription d’entretiens | p. 72 |
| Illustrations des dispositifs présents sur notre terrain | p. 78 |

Introduction

Depuis 2008, les thématiques climatiques ont fait l'objet d'une augmentation de leur visibilité dans les médias, qu'il s'agisse de sujets liés au changement climatique, au développement durable ou bien à la prise de positions d'entreprises dans une démarche éco-citoyenne. Si ces préoccupations climatiques, initialement traitées par le milieu associatif (Cornu et Thierry, 2010), débordent de ce cadre et glissent vers une sphère entrepreneuriale – nous pensons aux thématiques environnementales regroupées au sein de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) – le monde associatif, quant à lui, s'appuie sur un marketing et une communication issus des entreprises privées. Effectivement, le domaine marchand s'est ouvert aux organisations à but non lucratif et, depuis les années 1970, il est question de marketing social (Carion, 2010). Ces transferts de compétences, d'outils et de techniques entre organisations marchandes et non-marchandes permettent aux associations de répondre à des objectifs de transmission d'informations, de sensibilisation et de conscientisation de la société sur des sujets climatiques, voire d'impulser un changement de comportement.

Au-delà des appels aux dons dont elle a besoin pour finaliser des projets, il est question pour l'association d'informer, de questionner et de faire se questionner les usagers sur leurs pratiques et comportements, tout en se démarquant de structures travaillant sur les mêmes segments et thématiques (Carion, *Ibid.*). De même, il est primordial pour l'association qu'elle communique ses résultats, indices de son efficacité, auprès de ses financeurs qui peuvent être tout autant des donateurs particuliers que des structures privées qui les subventionnent.

Face à ces nécessités d'effectuer des missions d'ordre civique - ce pour quoi elle existe - et de répondre à des injonctions d'ordre marchand - ce qui lui permet d'exister et de perdurer- la structure se place dans un contexte de tension qui se répercute sur son mode de communication :

*« Elles sont ainsi tiraillées entre un mode de communication fonctionnel et un mode de communication relationnel », écrit Florence Carion chercheure en Sciences de l'Information et de la Communication (Carion, *Ibid.*).*

Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS et de la revue *Hermès*, définit la communication fonctionnelle comme la résultante d'une nécessité à échanger, remplissant avant tout une fonction pratique (Wolton, 2015) et dont le marketing en est un outil (Carion, *Op. Cit.*). Ce dernier permet d'inciter les consommateurs, et plus largement la société, à suivre un comportement prédéfini et de les amener à participer à un mouvement social, éthique et moral, à travers la « *promotion d'idées et de causes d'intérêt général* » (Carion, *Ibid.*). Le milieu associatif se nourrit, de la sorte, d'une forme de communication, initialement réservée aux entreprises. Si ces dernières ont des intérêts financiers et commerciaux, les associations, elles, portent des missions d'intérêt général et public.

A cette communication fonctionnelle se juxtapose une communication dite relationnelle, appelée aussi normative, résultante « *de la découverte de l'autre, du partage en commun et de l'intercompréhension* » (Carion, *Ibid.*). Elle se structure à partir de l'idée, développée par Eric Dacheux, chercheur au CNRS et directeur du département communication de l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, que les normes sociales, politiques et culturelles sont construites dans la relation avec autrui (Dacheux repris par Carion, *Ibid.*). Cette communication vise à développer cet idéal d'intercompréhension, au moyen de règles, de normes, de codes communs partagés. C'est ce processus social et communicationnel qui nous intéressera au cours de ce mémoire.

En effet, nous nous demanderons comment les dispositifs de communication, dans le cadre d'une communication normative, sont utilisés pour promouvoir des normes et de règles sociales, qui tendent à structurer aussi bien les comportements que les actes des individus (en somme les lignes de conduite) au sein d'une organisation. Nous nous demanderons également comment et pourquoi les individus tendent à s'émanciper de ces normes prescrites en faisant montre d'une attitude et d'un comportement paradoxal.

Comme une telle communication ne devient normative (ou non) que confrontée aux individus et à leurs réactions, nous nous intéresserons plus particulièrement aux professionnels d'associations de lutte contre le dérèglement climatique et d'accompagnement au changement de comportement et à leur quotidien. Il nous semble qu'il s'agit ici d'un terrain où des paradoxes, voire des dilemmes sociaux, peuvent être mis en visibilité. En effet, pour avoir effectué un stage long au sein d'une telle structure associative, nous avons relevé des actes, des paroles et des comportements paradoxaux qui semblent être les indices d'une négociation identitaire et culturelle entre les individus et l'institution, dont les dispositifs de communication en sont les représentants.

Cette constatation nous pousse à formuler trois hypothèses :

- a) Les normes et valeurs que l'organisation relaie sont modelées par le changement climatique à travers l'imaginaire urgent et grave qu'il véhicule. De la sorte, nous supposons que cet imaginaire soumet le professionnel à une tension entre son identité professionnelle et son identité « personnelle », résultant de logiques capitalistes.
- b) Le professionnel, en adhérant aux valeurs de l'organisation, fait face à l'injonction de « jouer » son rôle d'écologiste sur son espace de travail, durant les pauses devant ses collègues. Ce public le pousserait à grossir ses comportements vertueux en le laissant mettre en place des stratégies de communication spécifique pour « garder la face » (faire la morale à ses collègues par exemple) et taire ses écarts de conduite que l'on peut appeler « effets rebonds ».
- c) Ces « effets rebonds » sont sanctionnés, oralement, par l'entourage du professionnel. Ce faisant, même si cette sanction ne respecte pas les règles de bienséance étudiées par Goffman, elle participe d'un rituel de communauté et permet de réactualiser, de valider de nouveau l'adhésion de l'individu aux normes et valeurs de l'organisation.

Pour apporter un début d'explication à ces paradoxes, nous structurerons notre mémoire en trois parties. La première traitera du changement climatique et de son imaginaire. Elle nous permettra de cadrer notre problématique et de mieux saisir les raisons d'être des associations environnementales qui ne peuvent exister que dans un tel contexte, grave et urgent. Nous verrons que l'influence de l'Homme sur son milieu n'est pas une affaire récente et que, si le changement climatique est scientifiquement avéré, ses conséquences tiennent de l'ordre d'incertitudes. Ce sont ces incertitudes que nous considérerons comme l'imaginaire de cette crise et qui nourrissent, comme nous le verrons, les discours « climato-sceptiques » et écologiques.

Cette tendance sceptique s'oppose évidemment aux communications des associations environnementales qui tendent à instaurer, par une communication engageante et fonctionnelle, des comportements préventifs. Nous verrons dans une seconde partie que les professionnels collaborant dans de telles associations sont soumis à l'injonction d'acquiescer et de développer de tels comportements mais, étant donné les implications identitaires que cela suppose, les professionnels mettent parallèlement en place des stratégies de défenses, dans des logiques d'émancipations sociales.

Après avoir délimité les enjeux des logiques qui sous-tendent l'activité professionnelle de notre terrain, c'est-à-dire les contours de l'imaginaire du changement climatique et les dispositifs de communication qui reprennent cet imaginaire pour préconiser des comportements normatifs, il nous semble pertinent de nous intéresser à certaines des interactions interpersonnelles inhérentes à l'ordre implicite dont Goffman fait mention. Nous relèverons alors des règles de conduite et la façon dont elles sont enfreintes en public. Étant donné que nous pensons, comme l'École de Palo Alto, que tout est communication, nous tenterons de découvrir la/les signification/s sociale/s de la transgression des règles de conduite relevées. Pour cette dernière partie, nous nous sommes attardée sur des éléments qui nous ont été rapportés au cours d'entretiens. Selon nous, ces éléments que nous développerons sont les indices de ressorts paradoxaux que nous avons pu également observer sans qu'ils ne fassent l'objet d'une méthodologie en particulier.

Méthodologie

Afin de répondre à cette problématique et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons opté pour des entretiens avec deux salariées travaillant pour l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (l'Ageden) : Sylvie, chargée de mission, salariée de l'association depuis 19 ans et Mathilde, chargée de communication, salariée de l'association depuis 2 ans. Nous avons fait le choix d'effectuer un entretien où les deux membres pourraient interagir l'un avec l'autre étant donné qu'une partie de notre sujet porte sur les interactions conversationnelles.

L'Ageden a pour objectif « *la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie en Isère* » (Ageden, 2015) et participe au réseau des Espaces Info Énergie, créé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (l'ADEME), en 2001, dans le cadre de la promotion de l'efficacité et la sobriété énergétique. La particularité de ce réseau, coordonné par l'association Info Energie Rhône-Alpes, est de travailler en collaboration avec douze autres associations, participant à ce même réseau, sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes en termes de projets et de communication. Ainsi, les extraits du site Internet que nous avons choisi pour illustrer nos propos au cours de notre mémoire sont en fait issus du site Internet Info Energie Rhône-Alpes vers lequel le site de l'Ageden renvoie.

L'association s'adresse à différents publics : particuliers, collectivités, bailleurs sociaux, professionnels, scolaires, acteurs du logement (Ageden, *Ibid.*). L'une de leurs missions est donc de sensibiliser, d'informer et de conseiller au moyen de conseils gratuits et indépendants prodigués dans ses locaux, de visites sur des sites, de conseils auprès des collectivités et au cours d'ateliers auprès de particuliers. La réalité du changement climatique est donc perçue quotidiennement par ces professionnels. C'est pourquoi les entretiens exploratoires ont eu pour thème la crise climatique. Nous souhaitons en connaître les représentations sociales, les imaginaires du point de vue des professionnels. Notre objectif était d'établir une articulation entre les représentations sociales du changement climatique mises en évidence, et la façon dont elles structurent le quotidien professionnel et personnel des salariés. Nous souhaitons ainsi saisir les processus communicationnels structurants entre les individus d'une même organisation, soumis à un dilemme social de par leur statut professionnel.

Les entretiens étaient structurés sur trois thématiques : la représentation du changement climatique ; les comportements et pratiques « personnelles » qui peuvent s'inscrire aussi dans l'espace de travail (moyen de transport, repas du midi, etc.), et les pratiques professionnelles et plus particulièrement numériques.

Étant donné notre problématique, nous avons choisi de développer une approche goffmanienne et de l'appliquer à notre sujet. L'interactionnisme symbolique nous permettra, à l'instar de Goffman dans *Asiles*, de saisir les ressorts paradoxaux de la vie quotidienne de professionnels de sensibilisation de la lutte contre le dérèglement climatique.

Nous souhaitons préciser que nous ne faisons pas une critique de cette institution, des institutions de manière générale ou des pratiques et comportements des professionnels. Nous aimerions mettre en évidence à travers ce mémoire le pouvoir que peuvent exercer les institutions sur des individus. Par ailleurs, nous pensons pertinent de nous appuyer sur les apports d'Erving Goffman notamment, car, selon lui, les interactions sont structurées par un ordre social qui peut être explicite ou implicite (Cours M2 RETIC, 2015). C'est pourquoi, d'une part, Goffman sera notre auteur référent au cours de ce mémoire, et c'est pourquoi, d'autre part, nous nous sommes intéressée aux dispositifs de communication, représentant selon nous un ordre social explicite (que nous avons pris en photo et mis en annexes).

I – L'imaginaire du changement climatique

A- Doute scientifique et scénarios sur l'avenir : structuration d'un imaginaire

Médiatisé depuis une trentaine d'années, le changement ou dérèglement climatique désigne un déséquilibre dans les températures de notre planète qui perturbe le climat. Celui-ci est en effet régi par une relation d'équilibre entre le rayonnement solaire absorbé par notre planète et les émissions de gaz produites par la Terre (Petit, 2009), appelés gaz « à effet de serre » ou bien « GES », dont la fonction est de capter et de retenir la chaleur. A ce processus naturel s'ajoutent, depuis quelques siècles déjà, des activités anthropiques, du grec « *anthropos* » qui désigne l'Homme, qui contribuent au développement des GES. La contribution de l'Homme au changement climatique ne date en fait pas de la révolution industrielle, « *même si celle-ci marque une nette accélération et un changement d'échelle* » (Mouhot, 2012, p. 23). En fait, selon certains paléoclimatologues, dès la période néolithique, l'Homme a modifié les conditions climatiques de son milieu, en aménageant notamment les sols. Il est question de déforestations par exemple (Mouhot, *Ibid.*), activité d'ailleurs considérée jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, comme « *bénéfique pour le climat en France* » (Mouhot, *Ibid.*, p. 25).

Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, historiens des sciences, des techniques et de l'environnement, rapprochent l'idée d'une relation bénéfique de l'Homme sur le climat à la doctrine hippocratique. Cette dernière veut que « *le climat exerce une influence déterminante sur la santé des populations et puisqu'il peut être modifié volontairement, les gouvernements entendent agir, par son entremise, sur le nombre et la qualité de leurs populations* » (Fressoz et Locher, 2010). De la sorte, jusqu'au XIXème siècle, durant lequel cette problématique climatique prend une tournure plus scientifique, le climat est entendu en tant qu'un enjeu et moteur civilisationnel au service des gouvernements souhaitant améliorer, par son influence, les conditions physiques des populations.

Cependant, même si l'influence de l'Homme sur le climat et son dérèglement est connue dès 1821 (Bruno Latour, et *al.*, 2014) et que des craintes météorologiques se développent alors, c'est seulement 167 ans plus tard, en 1988 qu'est créée le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts du Climat), à la demande du G7 - qui deviendra dix ans plus tard le G8. En effet, il devient question d'un changement de paradigme : l'influence de

l'Homme sur le climat n'est finalement pas si bénéfique et amène à des conséquences catastrophiques.

La création du GIEC témoignait alors de l'importance des connaissances scientifiques sur l'évolution du climat et de l'urgente nécessité de leur diffusion dans toutes les sphères de la société (Lauret, 2015). En effet, ces connaissances expliquent que les activités anthropiques produisent de façon croissante des GES et soumettent la planète à un « effet de serre » de plus en plus important (Petit, *Op. Cit.*) faisant ainsi augmenter sa température.

Face à l'urgence et à la gravité d'une telle situation, scientifiques et journalistes coopèrent alors ensemble, dans les années 1990, afin de publiciser le consensus anthropique régnant au sein de la communauté scientifique (Comby, 2009). Cette coopération fait de l'environnement une spécialité désormais journalistique, indice des préoccupations publiques (Comby, *Ibid.*).

Le premier rapport d'évaluation du GIEC est publié en 1990, les suivants en 1995, 2001, 2007, 2011, 2012 (ce dernier traitant spécifiquement des événements extrêmes) puis 2014 (Le GIEC, site Internet du gouvernement sur le développement durable). Ces rapports font état des conséquences potentielles du changement climatique et sont actualisés selon les nouvelles données et informations recueillies sur le climat.

Trois volets constituent ces travaux scientifiques : le premier s'intéresse aux « *aspects scientifiques du système climatique et du changement climatique* » (Lauret, *Op. Cit.*, p. 122) ; le second à son évolution et ses conséquences sur les systèmes naturels mais également sur les structures sociales et économiques. Le troisième groupe de travail porte sur les leviers et actions qui permettraient de prévenir les émissions de gaz à effets de serre et ainsi de limiter le changement climatique. Celui-ci est défini, dans le rapport de synthèse du Giec de 2007 (p. 30), comme « *une variation de l'état du climat que l'on peut déceler [...] par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Il se rapporte à tout changement du climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou à l'activité humaine* ». Le rapport officialise ainsi explicitement le rôle de l'Homme dans le dérèglement. Il met ainsi en cause les déforestations massives et la dégradation des forêts, l'augmentation de l'élevage et l'utilisation d'énergies fossiles, comme le charbon, le pétrole et les gaz naturels extraits des sous-sols géologiques qui « *sont à l'origine de 80 % de l'énergie commercialisée dans le monde* » (Petit, *Op. Cit.*, p. 84.). Ces énergies fossiles produisent en effet du dioxyde de carbone (CO₂) reconnu pour son pouvoir calorifique et sa durée de vie dans l'atmosphère (Petit, *Ibid.*), ainsi que du méthane, du protoxyde d'azote et des gaz

fluorés. Ainsi, il devient question de la transition énergétique d'une société, structurée sur la consommation quotidienne de ces gaz, vers une société « *capable de limiter ses rejets de CO2 dans l'atmosphère à des niveaux suffisamment faibles* » (Petit, *Ibid.*, p. 84.), structurée sur une efficacité et une sobriété énergétique.

A partir des travaux du GIEC, plusieurs scénarios potentiels, et donc incertains, des conséquences du changement climatique sont proposés par les scientifiques. Certains sont plus pessimistes que d'autres et sont repris dans des fictions télévisuelles et des docu-fictions : inondations, sécheresses, élévation du niveau de la mer, fonte de la calotte glaciaire mais aussi propagation du moustique-tigre en Europe, destruction d'éco-systèmes naturels, disparition d'espèces, augmentation des allergies, etc.

Des estimations économiques du changement climatique existent également. Edité en 2006, le rapport Stern est écrit par un économiste, Nicholas Stern, et non pas par un climatologue. Cela constitue une initiative inédite alors. Le rapport explique les scénarios possibles et s'attache à estimer les bouleversements économiques, climatiques et sociaux en fonction de l'augmentation de la température. Par exemple, la diminution des ressources en eau, l'extinction d'espèces vivantes, les menaces et les risques sanitaires, etc. (cf. annexe 1- « *Les impacts potentiels du réchauffement climatique selon le niveau de température atteint* », repris de Kergomard, 2009, p. 42). Ce rapport établit, de façon graduelle, un avenir qui empire au fur et à mesure que le climat se réchauffe. Il s'agit d'hypothèses et d'anticipation d'un avenir catastrophique, résultat des politiques climatiques qui n'auraient pas agi dans le sens de la préservation de la planète. Stern indique en fait le coût économique d'une telle inaction (Pottier, 2013).

Il s'agit, comme pour les travaux scientifiques du GIEC, de conjectures basées sur le doute raisonnable. Ainsi, même s'il ne reflète pas la réalité mais une réalité potentielle, susceptible de s'actualiser, le doute permet au scientifique de dépasser ses analyses pour faire avancer sa recherche ultérieure. C'est pourquoi le GIEC actualise ses rapports en fonction des résultats recueillis sur le terrain. Étant donné que ces rapports, en s'appuyant sur des « preuves » et indices du dérèglement climatique, développent des estimations sur des conséquences futures contingentes, il nous semble que nous pouvons parler d'un imaginaire du changement climatique. Il devient alors question de représentations et de croyances en des réalités multiples :

« L'imaginaire d'un individu ou d'un groupe se développe [...] comme une formation de représentations et de croyances en des réalités [...] qui forment

un monde propre, qui peut nourrir des récits (mythes sociaux) » (Wunenburger, 2013, p. 17).

Florence Giust-Desprairies, psychosociologue clinicienne qui a travaillé sur le concept d'imaginaire collectif, complète cette définition en indiquant que les représentations et croyances se structurent « *en une unité significative pour un groupe, à son insu [...] qui constitue [...] un principe d'ordonnement pour le groupe dans le rapport que ses membres entretiennent à leur objet d'investissement commun, en situation sociale* » (Giust-Desprairies, 2009, p. 13). De la sorte, l'imaginaire du changement climatique s'inscrit dans un imaginaire collectif, façonné à l'insu des individualités par la Science. Cet imaginaire s'inscrit alors dans la relation que les individus entretiennent avec l'objet, c'est-à-dire dans un système de représentations « *avec lequel nous percevons le monde [...] (et qui) guide nos comportements* » (Lévy, 2006, p. 68-69). Le climat, par ses conséquences météorologiques parfois spectaculaires et sa dimension collective, est donc porteur d'une mythologie, d'« *un univers de connotation communément admis* » (Cours M2 RETIC, *Op. Cit.*).

En effet, dans son ouvrage *L'homme face au climat, l'imaginaire de la pluie et du beau temps*, Lucian Boia, historien de l'imaginaire, explique que « *le prototype de ce genre de dérèglement est le Déluge [...] symbole d'une histoire jalonnée par des « fins du monde » [...] (vues) comme les effets pervers -inattendus mais « mérités » de l'action abusive de l'homme sur le milieu naturel* » (p. 12-13). De la sorte, les discours portant sur ce dérèglement réactivent des imaginaires de « *climat-catastrophe* » (Boia, 2004, p. 12), qui s'insèrent dans « *les grands schémas de l'histoire* » (Boia, *Op. Cit.*, p. 12). Nous pensons notamment aux mythes du Déluge et d'Atlantide, où l'Homme a à subir une colère divine ou immanente de la Nature pour le punir de ses actes démesurés et abusifs. En effet, parce que ses activités anthropiques l'ont élevée au rang de force géologique, l'humanité est entrée dans une ère géologique nouvelle appelée « l'Anthropocène ». Se pose alors effectivement la question du rapport de force entre l'Homme et la Nature, opposition philosophique par essence, et, par extension, de la Culture-Progress versus la Terre.

A travers l'imaginaire que nous venons d'esquisser, le changement climatique devient ainsi un sujet de débats, sinon qui passionne, qui partage la société :

« Certains militent pour des changements profonds de comportements et de modes de vie compte tenu de la gravité du phénomène alors que d'autres, au contraire, affichent leur indécision ou leur scepticisme » (Michel-Guillou, 2014, p. 651).

Au sein de la société, s'affrontent effectivement deux positions. Nous distinguerons, comme Antonin Pottier dans son article « *Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire* », d'une part, les *climato-sceptiques* qui se caractérisent par leur opposition aux politiques climatiques, et, d'autre part, les *écologistes*, qui, quant à eux, les défendent (Pottier, *Op. Cit.*).

La préoccupation environnementale qui anime les écologistes prend ses racines dès la fin du XIX^{ème} siècle et se développe dans les années 1970 « *face au constat que les activités économiques génèrent des atteintes à l'environnement en termes de déchets, pollution* » (Cornu, Thierry, 2010, p. 7). Elle s'amplifiera avec le choc pétrolier de 1973. Des associations écologistes ou environnementales naissent comme, par exemple, Greenpeace en 1971, Earth First en 1979 (Cornu, Thierry, *Ibid.*), qui s'attachent à la « *préservation de la Nature dans ses manifestations, minérales, végétales et animales* » (selon la loi de 1901, accessible depuis le site Internet Association 1901). Ces associations, liées par un objectif commun de lutte contre le changement climatique, s'emploient à informer et agir sur des thématiques précises : l'eau, l'agriculture, les énergies, les risques industriels, la santé, les transports, etc. (Cornu, Thierry, *Op. Cit.*). Leurs actions se déroulent sous la forme d'expositions et/ou de manifestations, de participation à des débats publics, de publications, d'actions auprès des citoyens (accompagnement dans des initiatives écologiques, de renseignements gratuits pour initier ou conforter une carrière éco-citoyenne, d'activités de formation pédagogiques, etc.), d'accompagnement des collectivités dans leur démarche éco-citoyenne. Leur expertise scientifique leur fait acquérir une légitimité au sein de la société.

En fait, par leurs existences, les associations environnementales tendent à rendre réels les scénarios scientifiques potentiels. Il devient alors question de contingence. Toutefois, le doute scientifique, raisonnable propre à la Science et les conséquences potentielles, donc incertaines, sont récupérés par les discours climato-sceptique. Parce que les arguments scientifiques avancés se structurent justement sur des hypothèses et des incertitudes, les sceptiques remettent en question l'idée que l'Homme est responsable de ce dérèglement.

B- « Climato-scepticisme » et inertie sociale : une question d'échelle spatiale et temporelle ?

A ces actions environnementales s'oppose une tendance au scepticisme - le « climato-scepticisme »- qui se diffuse via les médias, à partir de 2006, et se trouve amplifiée par l'échec de la conférence de Copenhague, en décembre 2009 (Godard, 2012). Cette tendance n'est pas nouvelle – « *car le phénomène est aussi ancien que l'émergence de la question du climat sur l'agenda politique au milieu des années 1980* » (Godard, *Ibid.*, p. 48) mais connaît un essor inédit par la place considérable qu'elle acquiert dans l'opinion publique.

Ce climato-scepticisme est représenté, entre autre, par Claude Allègre, géochimiste et ancien ministre et désigne, comme l'indique Godard, directeur de recherche au CNRS, « *le positionnement de remise en cause systématique de tout ce qui pourrait ressembler à la mise en évidence scientifique d'une responsabilité humaine dans l'évolution du climat* » (Godard, *Ibid.*). Les discours climato-sceptiques, qui sont finalement plutôt minoritaires (Pottier, *Op. Cit.*), ont fait l'objet d'analyses (Godard, *Ibid.*, Pottier, *Ibid.*) dans lesquelles sont démontrées les stratégies et techniques de fabrication du doute, dans un objectif de conquête de l'opinion.

Toujours dans son article « *Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire* », Antonin Pottier, expert en économie de l'environnement, explicite les arguments avancés par les climato-sceptiques pour en démontrer des enjeux parfois dissimulés. Au-delà d'une réflexion sur le changement climatique, il s'agit avant tout, pour les tenants d'un tel scepticisme, d'enjeux et de « *considérations économiques, sociales, politiques, etc.* » (Chetouani, 2007, cité par Godard, *Op. Cit.*, p. 50). De la sorte, les arguments avancés portent, entre autre, sur l'idée que les volontés de changer les comportements et les modes de vie - soutenues par certaines politiques et structures associatives de missions de service public, comme nous l'avons vu - sont inutiles car tous les pays ne respecteraient pas nécessairement les limitations des émissions de gaz à effet de serre (Pottier, *Op. Cit.*) :

« Nos efforts ne serviront à rien sur ce plan puisque ce que nous n'utiliserons pas le sera par les autres, et que les émissions prendront place en tout état de cause et resteront inchangées au niveau de la planète » (Gérondeau, 2009, cité par Pottier, *Ibid.*, p. 106).

A ce constat pessimiste peut être lié un autre aspect spécifique du changement climatique, souligné, lui aussi, par les sceptiques et utilisé comme argument à l'inertie, à l'inaction. C'est la dimension progressive des manifestations climatiques qui tardent à se concrétiser « *et ne prendront une ampleur conséquente que dans une ou deux générations* » (Pottier, *Ibid.*, p. 107). Il s'agit de la sorte de souligner les échelles temporelle et spatiale spécifiques au changement climatique, lesquelles ne sont pas nécessairement perçues par la société.

« Au niveau spatial, le climat est [...] influencé globalement par la circulation atmosphérique et océanique par exemple. Localement, il varie également en fonction de la géographie, de l'altitude, ... Enfin, le climat évolue à une échelle régionale (coordonnées du lieu, types de climats, ...) » (Rabourdin, 2002).

Les conséquences du changement climatique sont, cependant, perçues d'une façon plus menaçante quand elles concernent les pays en développement, qui peineront alors à mettre en oeuvre des stratégies d'adaptation :

« Comment imaginez-vous l'avenir de l'Homme ? [...] Dans 30 ans ?

Mathilde : Je pense que notre vie sera beaucoup moins confortable. [...]. Après pour le reste de l'humanité, entre guillemet [...] qui ne le vit pas forcément comme nous [...] ça va pas aller vers le mieux en terme de confort. On aura des réfugiés climatiques. C'est les populations les plus défavorisées qui vont trinquer en premier.

Sylvie : [...] là ou je vois de gros bouleversements, c'est dans les pays en voie de développement, notamment ceux qui souffrent de sécheresse ou de plus en plus d'exode climatique. Il va falloir s'occuper de ces gens et trouver un équilibre pour ces pays car pour se développer, ils devront consommer plus ».

(Extraits d'entretien).

Dans leur article concernant les impacts économiques futurs induits par le changement climatique, Stéphane Hallegatte et Daniel Théry, économistes, prennent en compte l'inertie de certains secteurs économiques face aux incertitudes scientifiques. Ils indiquent effectivement que les pays en développement « *qui ont moins de ressources, ne peuvent mener la reconstruction aussi rapidement et efficacement que les pays riches* » (Hallegatte et Théry, 2007, p. 518). Ils ajoutent qu'à travers cette pauvreté, ces pays s'enferment dans un cercle vicieux : ils ne peuvent s'adapter au changement climatique en construisant des

infrastructures spécifiques et sont exposés à des phénomènes météorologiques extrêmes qui les empêchent de se reconstruire et de développer leur économie (Hallegatte et Théry, *Ibid.*).

Notons qu'il devient question pour la société de prendre en compte un dérèglement à l'échelle globale, mondiale mais d'agir de façon locale. Cependant, par ce changement d'échelle spatiale, les relations entre les causes humaines et naturelles et les conséquences climatiques peuvent alors être difficilement conceptualisées et admises.

Gabriel Moser, professeur émérite à l'Institut de psychologie de l'Université Paris Descartes, s'est intéressé à la relation de l'Homme avec son environnement et a proposé une modélisation des différentes manières dont l'individu organise et maîtrise ses « *expériences environnementales lesquelles sont en rapport à la fois à un type d'espace (logement, voisinage, espace public, planète) et à la nature des relations sociales que ces espaces impliquent* » (Marchand, Depeau et Weiss, 2014, p. 247).

| | Aspect physique de l'environnement | Aspect social de l'environnement | Type d'espace et contrôle |
|-------------------|---|---|--|
| Niveau I | Micro-environnement Espace privé/habitat Espace de travail | Individu Famille | Espaces privatifs Contrôle étendu |
| Niveau II | Environnements de proximité, voisinage Espaces ouverts aux publics | Interindividuel Communauté Usagers, clients | Espaces semi-publics Contrôle médiatisé |
| Niveau III | Environnements publics Villes, villages | Habitants Agrégats d'individus | Espaces publics Contrôle médiatisé |
| Niveau IV | Environnement global | Société Population | Pays, nation, planète Contrôle hypothétique |

Tableau 1 - Niveaux d'analyse socio-spatiaux (d'après Moser, p. 17, repris par Marchand, Depeau et Weiss, *Ibid.*, p. 247).

De la sorte, les modélisations de Moser indiquent un engagement différent de la part des individus qui est dépendant d'aspect physique (de l'échelle micro, meso ou bien macro de l'environnement) et d'aspect social. Ainsi, le climat s'inscrit dans une échelle macro-sociale et, à la différence des niveaux I, II et III n'est pas un espace concret, un lieu physique. Il est un espace abstrait, difficilement conceptualisable et maîtrisable pour l'individu. De par ce changement d'échelle, Moser indique que son contrôle est, de la sorte, hypothétique (Marchand, Depeau et Weiss, *Ibid.*) et entraîne, de ce fait, des difficultés à conceptualiser les conséquences d'actes et de comportements locaux à l'échelle globale.

Ces difficultés s'inscrivent dans un paradoxe développé par Uzzell et Moser. Ils évoquent en effet une contradiction dans le comportement des individus, appelé « *hyperopia environnementale* » que Dorothee Marchand, Sandrine Depeau et Karine Weiss, docteures en psychologie sociale et environnementale, développent dans leur ouvrage *L'individu au risque de l'environnement. Regards croisés de la psychologie environnementale*.

Le paradoxe se situe dans le fait que les individus évaluent les menaces environnementales, de façon générale, comme peu préoccupantes. Pour une mobilisation, il faut que le changement soit considéré comme un danger à leur bien-être et touche à leur cadre environnemental de vie. Pourtant dès qu'elles « *sont projetées dans l'avenir ou des régions plus éloignées* » (Marchand, Depeau et Weiss, *Ibid.*, p. 235), ces craintes environnementales gagnent en intensité. Ce paradoxe révèle alors les difficultés rencontrées par les individus qui n'arrivent donc pas à penser l'impact global de leurs actions et comportements locaux sur le climat.

Ce paradoxe peut aussi être le début d'une explication à l'inertie sociale car doit être pris en considération par la société une dimension abstraite : le temps. En effet, le changement climatique (l'accumulation de GES dans l'atmosphère par exemple) et les mesures prises par les individus pour le réduire (comme changer de mode de transport pour un transport doux) s'établissent sur une certaine temporalité.

Cette relation paradoxale à la temporalité est d'ailleurs partagée par nos enquêtées qui, en signalant qu'elles ne se considèrent pas comme des climato-sceptiques, indiquent qu'elles n'imaginent pas des changements avant plusieurs décennies.

« Donc vous pensez que malgré les objectifs de changement de comportement, on ne prendra pas le problème assez à temps pour éviter tout ça dans trente ans ?

Sylvie : Moi je ne voyais pas les choses comme ça, à l'échelle de trente ans. Ça me paraît demain. Dans nos mondes de pays développés, je ne vois pas de gros changements si ce n'est qu'il faut continuer la sensibilisation, l'éducation. »
(Extrait d'entretien).

Pour autant, lorsque nous avons demandé à nos enquêtées trois mots pour qualifier le changement climatique, Mathilde nous a dit qu'il était « *rapide* » et qu'il fallait agir et éduquer.

« *Pouvez-vous me donner 3 mots pour qualifier le changement climatique ?*

Mathilde : « *Rapide* », « *il faut agir* », et « *il faut éduquer* ». (Extrait d'entretien).

Le dérèglement climatique est donc ressenti par les professionnelles interrogées comme « *rapide* » et sa prise en charge à travers des actions de sensibilisation comme urgente. Pour autant, les conséquences du dérèglement et des actions préventives mises en place, ainsi que les causes qui ont provoqué ce changement, s'inscrivent dans une échelle temporelle et spatiale spécifiques. Ainsi, les habitudes acquises dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne peuvent être frustrantes, dans le sens où les impacts d'un nouveau mode de vie ne sont pas immédiatement visibles. Il devient question d'une lutte invisible contre un dérèglement aux conséquences, pour certaines, encore impalpables, contre un avenir dans lequel il est difficile de se projeter. Les moyens pour cette lutte sont des comportements et des actes préventifs qui, par l'invisibilité de leurs impacts, peuvent sembler inutiles et vains.

Cette vision pessimiste, voire fataliste, est l'attitude attendue par les climato-sceptiques, qui tendent, dans leurs discours, à déresponsabiliser l'Homme en relativisant, voir en niant, son influence sur le climat :

« *Parce que la France n'émet que 2% du total mondial, parce que les Américains ne veulent pas négocier leur mode de vie, parce que les Chinois et les Indiens n'ont pas envie de se restreindre..., une litanie pour ancrer dans les esprits l'idée que les efforts demandés ne serviront à rien* » (Pottier, *Op. Cit.*, p. 106).

In fine, cette vision climato-sceptique et pessimiste, ainsi que cette volonté de se déresponsabiliser, s'accompagnent, selon Antonin Pottier, d'un « effet pervers ». Issu de la thèse d'Albert Hirschman, socio-économique, l'effet pervers établit que « *tout a l'effet contraire au but recherché* » (Hirschman, 1991, repris par Pottier, *Ibid.*, p. 106). Cette thèse, réutilisée dans les discours sceptiques, est toutefois réactualisée et adaptée. En effet, l'effet n'est plus nécessairement contraire au but recherché. Cependant, il s'oppose à d'autres enjeux, notamment économiques (Pottier, *Ibid.*).

Selon Pottier, la volonté de créer et de stabiliser une inertie sociale devient de la sorte indispensable, aux yeux des lobbies de l'énergie, pour sauvegarder des intérêts financiers et économiques. C'est pourquoi ces acteurs politiques amplifient les incertitudes scientifiques

relatives à l'avenir de la planète (Mouhot, *Op. Cit.*) et que son imaginaire catastrophique est relativisé face à des modes de vie économiquement ancrés.

C- Des logiques marchandes et écologistes qui s'opposent

Dans leur ouvrage *Le déni climatique*, Thomas Porcher et Henri Landes, respectivement docteur en économie et maître de conférences à Science Po Paris, donnent une définition du climato-scepticisme plus large et nuancée que celle avancée par Olivier Godard (p. 5) :

« Nous sommes différents de Claude Allègre et des climato-sceptiques traditionnels car nous reconnaissons les causes et les conséquences du réchauffement climatique. Nous sommes bien conscients que la source du problème provient de l'activité humaine et nous en identifions également clairement les conséquences comme les phénomènes météorologiques extrêmes à répétition [...]. Pourtant, en connaissance de cause, nous refusons de changer nos modes de production et de consommation. [...] nous refusons de considérer cette réalité ».

Ainsi, il s'agit, dorénavant, pour les climato-sceptiques d'admettre la réalité du changement climatique, le rôle de l'Homme dans ce dérèglement et les conséquences potentiellement catastrophiques des activités anthropiques. La définition de Porcher et Landes s'attache également à expliquer l'inertie sociale et les résistances au changement de comportement comme résultant d'un refus de remettre en cause des modes de vie structurés sur une économie capitaliste, quand bien même ces modes de vie participent à la crise climatique et que les individus en sont conscients.

Cette lucidité quant à l'avenir est, d'ailleurs, esquissée par Sylvie et Mathilde durant notre entretien. Elles ont en effet indiqué être conscientes que l'Homme se met lui-même en danger et qu'il est potentiellement voué à disparaître par sa propre activité / responsabilité :

« On se met d'abord nous en danger » (Sylvie, extrait d'entretien).

« l'humanité peut disparaître à cause de son activité » (Mathilde, extrait d'entretien).

Cette définition nous permet de souligner deux idées :

- En impliquant la responsabilité de chacun dans ce dérèglement, il devient question d'une conscientisation sociale du phénomène. Ainsi, tout individu admettant l'existence d'un changement climatique mais persistant dans un mode de vie « destructeur », volontairement ou non, peut être considéré comme étant climato-sceptique.
- Refuser de changer son mode de vie soumet l'idée que le système économique qui structure nos sociétés modernes – en somme, le Progrès - est en fait de plus en plus reconnu comme étant créateur de dérèglement climatique par les modes de production et de consommation qu'il implique.

En conséquence, deux logiques s'opposent : des logiques marchandes, basées sur le développement économique des sociétés modernes, et des logiques écologistes, qui appellent à une relation plus respectueuse de l'Homme envers la Nature, dans un objectif à la fois de préservation de la planète et de la biodiversité. Cette vision manichéenne et le champ lexical de la catastrophe sont « *une des constantes de la défense écologiste de la politique climatique* » (Pottier, *Op. Cit.*, p. 107) et participe à l'entretien d'un imaginaire fataliste de l'avenir :

« soit l'humanité décidera de s'engager dans la construction d'un mode de développement soutenable pour les hommes et la nature, soit elle s'enfoncera dans des temps obscurs où l'imprévisibilité des catastrophes le disputera au déclin économique et aux déchirements des conflits pour la survie » (Pottier, *Ibid.*, p. 107).

L'argument que l'humanité entre en conflit avec la Nature, et par extension avec elle-même, par ses activités économiques, est d'ailleurs repris dans l'ouvrage de Naomi Klein, *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*. La journaliste y dénonce les logiques capitalistes incompatibles à ce jour avec des logiques écologistes :

« le système économique et la planète sont en guerre l'un contre l'autre. Ou, plus précisément, l'économie est en guerre contre de nombreuses formes de vie sur terre, y compris la vie humaine » (Klein, 2015, p. 36).

Et de rajouter que l'inertie résulte du fait « *que nous craignons (que la crise du climat) ne vienne tout bouleverser* » (Klein, *Ibid.*, p. 16). Cette idée est partagée par Olivier Godard, économiste, qui prévoit un avenir plutôt sombre, lié au Progrès : « *L'apocalypse est venue se*

glisser au côté du progrès » (Godard, 2010, p. 290) écrit-il, utilisant une thématique religieuse pour insister sur les conséquences désastreuses du progrès sur nos sociétés, faisant écho au point soulevé précédemment : le climat est porteur d'un imaginaire collectivement admis.

Au-delà des enjeux économiques, financiers ou politiques, il nous semble que le refus de changer de mode de vie s'inscrit dans une problématique également culturelle et, plus précisément, identitaire. En effet, les logiques marchandes, parce qu'elles s'appuient sur l'« *objectivation des affects comme bien socio-économique* » (Martin-Juchat, 2014, p. 59), deviennent constitutives de nos identités à travers la consommation et les usages d'artefacts (Martin-Juchat, 2013). En créant un « *réel enchanté* », « *hors de la réalité, un univers fictionnel [...] affectivement coupé de la réalité* » (Martin-Juchat, 2014, p. 62) par la construction d'émotions, les logiques marchandes ne tendent plus à seulement pousser à la consommation d'un signe, d'un objet mais elles promettent dorénavant une expérience sensorielle et émotionnelle qui donnera à l'utilisateur le sentiment d'exister (Martin-Juchat, *Ibid.*). Ainsi, en s'articulant à des logiques sociales, il devient question pour ce système économique d'une quête de soi, caractéristique des sociétés modernes (Martin-Juchat, *Ibid.*).

Par ce prisme identitaire, les logiques capitalistes s'opposent alors aux logiques écologistes, qui, quant à elles, appellent à un changement de comportement en considérant des réalités ancrées dans la quotidienneté et aux conséquences futures contingentes.

Il nous semble que ce conflit identitaire devient explicite dès lors que nous nous intéressons aux rituels quotidiens qui sont les vecteurs de cette quête et de cette construction de soi (Martin-Juchat, *Ibid.*). En effet, ces rituels structurent, en s'y intégrant, le quotidien d'utilisateurs qui vont ainsi, à travers la consommation d'objets et d'artefacts, ressentir des émotions et modeler leurs identités.

Prenons l'exemple des pratiques professionnelles qui participent, comme d'autres rituels, à « *la mythification du quotidien, caractéristique de la modernité* » (Ritzer, 1995, dans Martin-Juchat, *Ibid.*, p. 283). Ces pratiques cristallisent, selon nous, cette opposition entre logiques marchandes et logiques non lucratives.

Un exemple nous semble intéressant : durant notre entretien, Mathilde nous a indiqué qu'elle refuse les logiques économiques du modèle du courtage informationnel de Google. Ce courtage informationnel est une modélisation socio-économique des logiques de valorisation marchandes des contenus culturels (Perticoz, 2012). Les stratégies de Google, par exemple, se déploient à partir de la personnalisation des requêtes menant les internautes aux

consommations culturelles et informationnelles souhaitées. De façon simplifiée, Google est un infomédiaire entre l'utilisateur et des données numériques.

« Pour éviter que Google ne garde des traces de mon historique, j'envisage d'installer un logiciel ». (Mathilde, extrait d'entretien).

Pour autant, Mathilde indique qu'elle utilise très peu le *cloud* de l'association mais travaille à partir de Google :

« J'utilise assez peu. J'utilise plus un système de google doc et le réseau intranet ». (Mathilde, extrait d'entretien).

De même, la professionnelle nous a indiqué avoir ouvert une nouvelle adresse mail sur Gmail, service de messagerie appartenant à Google :

« J'en ai au moins 3 ou 4 (d'adresse mail). [...] Une nouvelle sous gmail ». (Mathilde, extrait d'entretien).

Au cours de l'entretien, elle explique ensuite comment fonctionne le logiciel en question qui lui permettra de protéger ses données personnelles de Google tout en continuant à l'utiliser sous d'autres formes :

« Track me not ». Ça génère de fausses requêtes. Tes données, tu ne peux pas les cacher. Alors autant générer un buzz d'enfer et Google et autres ne sauront plus quelles info est vraies ou fausses. » (Mathilde, extrait d'entretien).

Afin de mieux expliciter le conflit que nous désirons mettre en évidence à travers cet exemple-ci, il convient de noter qu'envoyer et recevoir des mails, accéder à son compte bancaire, rechercher des informations, acheter des biens ou des services, participer aux réseaux sociaux numériques, etc., sont autant d'usages d'Internet qui se sont banalisés et qui produisent des données numériques. En 2015, il s'agissait de 2,5 trillions d'octets de données produits par les internautes, les robots et les objets connectés chaque jour (Chignard, Benyayer, 2015). Cette abondance de données participe à un phénomène appelé « *Big data* » et est stockée sur des serveurs informatiques qui peuvent être internes à l'ordinateur ou externalisés. Ces derniers peuvent être des *data centers*, symbole de l'informatique en nuage qui est un modèle économique « (qui) ouvre la voie [...] au stockage distant de données » (Chignard, Benyayer, *Ibid.*, p. 21). Le *cloud computing* permet de s'affranchir de contraintes temporelles et géographiques puisque les données deviennent accessibles à tout moment et à partir de n'importe quel support connecté.

Or si les TIC sont perçus à travers une « *image d'industrie propre, non polluante* » (Groupe EcoInfo, 2012, p. 15), cela n'est pas le cas. Depuis quelques années, l'impact écologique des TIC a fait l'objet d'estimations en termes de GES. La « dématérialisation » de données, comme la production et la destruction du matériel, est consommatrice d'énergie. Les données, en effet, en transitant dans des infrastructures de télécommunication et, en étant stockées dans des *data centers* ou fermes de données, sont consommatrices d'énergie également. Les *data centers*, d'ailleurs, par leur alimentation et l'entretien de ses nombreux serveurs, sont spécifiquement énergivores. De la sorte, cette consommation d'énergie par les TIC a été estimée dans les années 2000 et représentait alors « *2% des GES au niveau mondial* » (Cueugnet, 2011, p. 64). Le calcul de cette estimation prend en compte l'énergie nécessaire à la production du produit, l'énergie nécessaire à son fonctionnement, et celle nécessaire à son recyclage ou sa destruction (Cueugnet, *Ibid.*).

L'exemple de Mathilde qui souhaite installer un logiciel qui produirait alors un maximum de requêtes pour préserver sa vie privée de Google nous semble ainsi révélateur de l'opposition entre ces logiques. De la sorte, les logiques économiques sont ancrées dans les pratiques numériques sans nécessairement que cela soit explicite.

En effet, si l'aspect pollueur des TIC, par leur infrastructure et par la transmission de données depuis un serveur jusqu'à l'internaute, n'est pas évident, la raison revient peut-être à la stratégie entretenue par les industriels (fabricants, publicitaires, politiques). En effet, ceux-ci emploient de termes spécifiques : *cloud computing*, *informatique en nuage*, dématérialisation, etc. (Groupe EcoInfo, *Ibid.*) qui, finalement, n'expliquent pas le fonctionnement du *cloud* mais s'appuie sur des images et une sémantique de l'immatérialité.

In fine, en nous appuyant sur la définition de Thomas Porcher et Henri Landes, nous pourrions dire que tout individu conscient du changement climatique et de ses conséquences mais y contribuant par son mode de vie est, de la sorte, climato-sceptique. Les professionnels de notre association sont mis au devant de ce conflit culturel, en devant concilier deux sphères différentes, qui s'opposent mais dont ils n'ont pas toujours conscience : la dimension économique qui s'attache à cadrer, entre autres, leurs pratiques numériques et la dimension écologique qui s'attache à réguler leur quotidien professionnel. Cette dimension écologique, façonnée par l'imaginaire du changement climatique, implique en effet la nécessité sociale de développer des nouvelles façons de vivre, en termes d'actes, d'actions et de comportements pour préserver la planète. C'est d'ailleurs dans cette perspective que notre association prend

sens. Afin de structurer cette dimension écologique, il s'agit alors de construire une identité et donc des normes. Nous avons vu que les rituels quotidiens sont les vecteurs de la quête et de la construction de soi (Martin-Juchat, *Op. Cit.*). Ces rituels s'intègrent au quotidien des individus et peuvent être des objets et/ou des artefacts. Il nous semble alors que les dispositifs de communication présents dans les organisations répondent à cette définition et permettent d'organiser la dimension sociale et identitaire d'une communauté d'individus.

Conclusion

Cette partie nous aura permis de développer ce que nous entendons par l'imaginaire du changement climatique. Ainsi, nous avons vu que celui-ci est repris dans des discours climato-sceptiques pour en diminuer son aspect urgent, catastrophique et la responsabilité de l'Homme. L'incertitude et le doute scientifique deviennent alors des arguments pour discréditer des théories scientifiques. Cette atténuation de l'imaginaire peut expliquer l'inertie sociale quant à la transition énergétique de la société, qui, finalement tend en priorité à préserver des secteurs économiques. Cela devient alors l'indice que cette crise climatique touche à une problématique culturelle. Il s'agit, en effet, selon les associations environnementales, de revoir les modes de production et de consommation pour développer une société sobre et efficace en énergie, qui préserverait finalement tout autant la planète que la biodiversité dont l'Homme fait partie. Les discours écologistes s'appuient ainsi également sur des imaginaires liés à l'avenir, à la religion, à une dimension catastrophique afin de montrer l'urgence de la situation. Mais parce qu'elle touche à des modes de consommation, et donc nous l'avons vu, à la structuration d'identité par la consommation d'artefacts, cette entreprise s'avère délicate et complexe. Si nous nous référons à la définition du climato-sceptique établit par Thomas Porcher et Henri Landes, alors nous sommes tous climato-sceptiques, étant donné que les logiques marchandes sont ancrées dans nos quotidiens.

Il devient ainsi pertinent de s'intéresser aux professionnels oeuvrant dans des associations de sensibilisation à la crise climatique. En effet, il nous semble que la transition d'une société vers une autre doit s'établir sur des normes et des comportements spécifiques, basés sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Les associations environnementales constituent alors un terrain privilégié pour cela, en plaçant les salariés face à une organisation sociale spécifique

au moyen de dispositifs de communication, sous la forme d'objets ou bien d'une forme sociale implicite. Nous nous intéresserons de la sorte à ces deux formes, modelées par l'imaginaire du changement climatique, dans la suite de notre mémoire.

II- Les dispositifs de communication : vecteurs d'un imaginaire de crise

A- La structuration du social

Même si cela fait une quinzaine d'années que le terme est entré dans le lexique des sciences sociales (Beuscart, Peerbaye, 2006), le « dispositif », considéré dans une problématique sociologique d'usage, n'est pas récent. En effet, Michel Foucault en fait une analyse à partir de 1975 mais il semble que son introduction dans les Sciences de l'Information et de la Communication soit légèrement antérieure. Elle remonterait effectivement au début des années 1970 avec les *media studies* (Beuscart, Peerbaye, *Ibid.*). Foucault envisage le dispositif comme un réseau entre des éléments structurants, humains et non humains (Peeters et Charlier, 1999) :

« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit » (Foucault, 1977, p. 299, cité par Beuscart, Peerbaye, *Op. Cit.*, p. 4-5).

Dans son article « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie », publié dans la revue *Hermès*, André Berten, professeur de philosophie, distingue également deux formes. Si Foucault différencie le « dit » du « non-dit », Berten indique, quant à lui, que la première forme relève de l'individu qui exerce sur lui-même des dispositifs psychologiques, moraux (Berten, 1999, p. 37). Ce sont des dispositifs « symboliques ». La seconde forme rassemble les « *dispositifs sociaux, politiques, économiques, qui façonnent l'individu, l'orientent, lui inculquent des savoirs, mais aussi lui attribuent des pouvoirs et des savoir-faire* » (Berten, *Ibid.*, p. 36-37). Ils peuvent alors être techniques, administratifs, matériels et, de la sorte, se

présenter sous la forme d'objets et acquérir un statut de « médiateurs ». Comme Serge Tisseron, docteur en psychologie, le note, il ne s'agit pas nécessairement de « *penser les dispositifs en terme de relation entre des personnes (puisque les) objets y prennent [...] une part considérable* » (Tisseron, 1999, p. 57). Il convient, désormais, de comprendre les relations qui lient les individus aux objets que nous pouvons donc considérer en tant que des dispositifs. Dans une organisation, il peut donc s'agir de dispositifs de communication : discours à destination des citoyens ou bien des salariés eux-mêmes (affiches, magazines, journaux internes, etc.). Ils peuvent être médiatisés par Internet ou par un intranet : e-mails, newsletters, fils de discussion, vidéos, sites Internet, etc. Également, ils peuvent être explicites, faire l'objet de règles écrites ou bien être implicites et tenir d'une forme sociale spécifique, en bref ils peuvent relever ainsi du « dit » comme du « non-dit ». Nous proposons de nous intéresser ici au « dit », à l'explicite et de consacrer notre troisième partie au « non-dit » et donc à une forme sociale implicite.

Depuis la définition formulée par Foucault, le dispositif est devenu un concept théorique sur lequel se sont appuyées des études s'intéressant aux phénomènes sociaux. Ces derniers, pour certains, sont analysés à partir de la dimension technique du dispositif (Peeter et Charlier, *Op. Cit.*). Bien qu'utilisée par Foucault pour souligner « *en aval des discours, le travail des procédures et des technologies dans la constitution de la société* » (Peeters et Charlier, *Ibid.*, p. 16), cette dimension technique fait envisager le dispositif comme un « *instrument d'aliénation, de contrôle social ou de pouvoir* » (Peeters et Charlier, *Ibid.*, p. 16). En effet, le dispositif en tant que réseau d'outils et de moyens est « *appelé à fonctionner stratégiquement au sein d'une situation (...) donnée* » (Vouilloux cité par Rialland, 2009). Il remplirait ainsi une fonction particulière et stratégique, pouvant faire l'objet d'une analyse du pouvoir (Beuscart, Peerbaye, *Op. Cit.*). Effectivement, le dispositif présente l'objectif, sinon de contrôler les corps et les esprits comme le notait Foucault, en produisant via son réseau des savoirs et des relations de pouvoir, de coordonner les activités humaines (Beuscart, Peerbaye, *Ibid.*).

Cette structuration prend son sens dès lors qu'elle s'inscrit dans une thématique de préservation de l'équilibre social, soulignant, par contraste, le chaos que le dispositif, en s'instituant, tend à canaliser (Rialland, *Op. Cit.*). Dans son article « Le dispositif à l'œuvre », Ivonne Rialland, doctorante en littérature française, reprend l'idée de Philippe Ortel, maître de conférences en littérature : si « *le dispositif est une mise en ordre du réel, il met l'accent sur [...] ce par quoi il est menacé* » (Rialland, *Ibid.*). Afin d'éviter ce chaos, l'organisation a

tendance à mettre en place des règles écrites qui structurent les comportements et les actions attendus des professionnels :

« La mise en place de règles écrites permet aux entreprises de définir les actions qu'elles attendent de leurs employés tout en les protégeant et les guidant. Ainsi, elles formalisent les comportements de leurs salariés », écrivent Benoît Cordelier et Pauline Breduillieard, chercheurs à la Chaire de relations publiques et communication marketing (Cordelier, Breduillieard, 2012, p. 128).

Dans de nombreuses organisations, et dans celle étudiée dans ce mémoire, le professionnel est, pour ces raisons, incité à signer, entre autre, une « chartre » dans laquelle il s'engage à respecter un certains nombres de situations : son espace de travail, son espace de détente, ses relations avec ses collègues basées sur la communication, la confiance et le respect (voire p. 78), voire ses tenues vestimentaires, les endroits où il peut fumer, ce qu'il n'est pas autorisé à boire ou sa quantité, etc. La chartre peut se présenter sous divers noms : chartre des valeurs, de la diversité ou simplement de l'entreprise. Par sa signature, l'individu qui s'engage se porte ainsi garant de la « protection » de ses homologues, comme ses homologues se portent garant de la sienne en la signant. Finalement en conditionnant le comportement des employés au sein de l'organisation à travers des dispositifs de communication, il s'agit de préserver cette communauté d'un chaos potentiel. La signature de la chartre, par exemple, permettra l'actualisation de ce qui n'est alors qu'une potentialité.

Le dispositif, participe alors à un « *processus organisant* » (Cooren, In Cordelier et Gramaccia, 2012, p. 11), et est finalement « *la concrétisation d'une intention* » (Peeters, Charlier, *Op. Cit.*, p. 18), celle de protéger et de guider, mise en œuvre à travers des normes et valeurs transmises à l'utilisateur. Peeters et Charlier supposent que le concepteur a la conviction implicite, sinon l'espoir, que le dispositif construit réalisera nécessairement la finalité pour laquelle il est créé (Peeters, Charlier, *Ibid.*), accompagnant alors le dispositif d'une dimension performative. En fait, la construction d'un tel dispositif révèle « *une certaine « vision du monde », (qui) s'articule et participe à la conception d'un modèle, d'un idéal de société. De ce fait, il présente, qu'on le veuille ou non, un certain caractère normatif* », écrivent Peeters et Charlier (*Ibid.*, p. 20). Plus largement, cette protection et cet accompagnement des salariés s'attachent à faire adhérer les individus à un « programme institutionnel » explicite, pouvant aussi se présenter sous une forme orale.

Ce programme se développe « *quand des valeurs ou des principes orientent directement une activité spécifique (et professionnelle) de socialisation (conçue comme une vocation) et*

quand cette activité (professionnelle) a pour but de produire un individu socialisé et un sujet autonome » (Dubet cité par Ramognino, 2007, p. 22).

C'est une logique équivalente que le professionnel propose lorsqu'il conseille et oriente les usagers sur les gestes et comportements préventifs à acquérir. Ces conseils se transmettent lors d'ateliers animés par l'association et par la conception et la création de contenus (livrets, flyers, site Internet) à destination des particuliers. Ces dispositifs relayent les mêmes comportements et gestes normatifs que le professionnel met ou tente de mettre en pratique sur son lieu de travail. Le site Internet, par exemple, présente et explique la carrière éco-citoyenne que la société devrait embrasser dans un objectif de préservation du climat. Le contenu du site, par l'utilisation d'adjectifs atténuateurs, dédramatise la peur potentielle relative au changement, puisqu'il invite à réduire ses économies d'eau, de chauffage et d'électricité *« sans faire beaucoup d'efforts et sans gros investissement »*. Le site minimise les gestes à accomplir en précisant qu'ils apporteront un gain important :

« les petits gestes accomplis au quotidien qui permettent sans gros investissement de réaliser des économies substantielles [...] ces gestes simples ont de grands effets sur nos consommations d'énergie¹ ».

Le site Internet incite également l'utilisateur à devenir une sorte d'ambassadeur en transmettant les comportements préventifs acquis à ses collègues, voire à son entourage, *« en utilisant (par exemple) de petits messages de sensibilisation »* comme *« éteindre mon ordinateur à la pause déjeuner et en partant le soir, éteindre les lumières du bureau, ne pas imprimer inutilement tous les documents, ou imprimer en recto verso etc.. »* (Exemples tirés du site Internet).

Nous noterons ici, qu'au sein de l'association, des messages de sensibilisation sont également présents. Ils sont installés, entre autre, au-dessus des poubelles pour inciter les professionnels à trier leurs déchets, alimentaires pour les espaces communs, papiers pour les bureaux (voire p. 79). Au-delà de la volonté d'homogénéiser les comportements des professionnels de la structure, il s'agira de faciliter le processus d'assimilation de nouvelles habitudes qui tendront, ainsi, à se cristalliser comme des normes.

L'institution et l'intériorisation de la culture de l'organisation tentent de construire le social (Ramognino, *Ibid.*) en l'organisant. Les dispositifs de notre exemple semblent ainsi avoir

¹ Citations tirées du site Internet : <http://www.infoenergie-rhonealpes.fr/1-essentiel-sur-l-energie/faire-des-economies-d-energie/eco-gestes.html>. Consulté le 11 mai 2016.

pour finalité de transmettre à tous ses salariés ses propres valeurs et principes, ses normes qui touchent aux actes mais aussi aux comportements.

Par « normes », nous entendrons la définition donnée par Howard Becker dans son livre *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance* :

« Les normes sociales définissent des situations et les modes de comportement appropriés à celles-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est « bien »), d'autres sont interdites (ce qui est « mal ») » (p. 25).

Les normes interdites ne sont pas, sur notre terrain, explicitées comme telles mais sont sanctionnées d'une manière détournée. Comme nous le développerons au cours de notre mémoire, les effractions aux normes instituées peuvent être socialement sanctionnées, sans pour autant que la « sanction » n'explique quelles normes ont été offensées. Cela sous-entend donc que les professionnels ont conscience des normes même si elles ne sont pas nécessairement explicitées.

Finalement, nous pouvons dire que les dispositifs de communication ont pour objectifs stratégiques de coordonner des activités humaines et de transmettre des comportements et des actes normatifs, modelés à partir d'un imaginaire qui présente le changement climatique comme grave et urgent. Relayer un tel imaginaire est l'indice de la vision d'un énonciateur-concepteur qui cristallise son intention de transmettre des normes par la conception de dispositifs de communication. Or, cette intention peut aussi se transmettre via des règles implicites se référant à une forme sociale spécifique à l'organisation, que nous verrons dans la dernière partie de notre mémoire.

Il convient de signaler, toutefois, que si les dispositifs sont des médiateurs entre une organisation et ses salariés, alors nul ne peut déterminer ce que les individus auxquels ils s'adressent auront retenu et respecté. En effet, au cours d'une communication, le destinataire n'est pas passif et reconstruit le sens du message qui lui est adressé, comme l'ont mis en évidence différents courants de recherche en Science de l'Information et de la Communication. Il devient nécessaire ici de nous questionner sur la problématique de l'usage des dispositifs de communication.

B- Usages des dispositifs : entre négociations individuelles et institution collective

Si le dispositif banalise des comportements attendus (Peeters, Charlier, *Op. Cit.*), il n'a pas de fonction « oraculaire » : en effet, s'il « *organise et rend possible quelque chose, il n'en garantit [...] pas l'actualisation* » (Peeters, Charlier, *Ibid.*, p. 19). Comme le rappellent Paul Rasse, Michel Durampart et Nicolas Pélissier (2014, p. 135), « *le sujet n'est jamais complètement passif, mais toujours acteur du système dans lequel il s'insère* ». En conséquence, les dispositifs de communication et les valeurs qu'ils tendent à transmettre sont soumis à un processus de subjectivation de la part des utilisateurs. C'est-à-dire d'une appropriation, d'un contournement ou bien même d'un rejet du dispositif et des implications qu'il comprend (Rasse, Durampart, Pélissier, *Ibid.*). A l'instar de la typologie de lecture mise en avant dans l'étude de réception proposée par Suzanne de Cheveigné (bénéficiaire, intimiste, de l'exclu) en 1997, il existera en fait autant de réceptions différentes que d'utilisateurs.

Cette subjectivation s'effectue au moyen, de ce que les chercheurs appellent des tactiques, des « bricolages » qui relèvent, quant à eux, d'une stratégie mise en place par l'utilisateur dans un objectif « *d'émancipation personnelle [...] ou à des fins de sociabilité* » (Jouët, 2000, p. 495). Par la mise en œuvre de tactiques, dont les intentions ne correspondent pas forcément aux intentions initiales du dispositif, il peut exister un décalage entre ce qui est attendu de l'utilisateur via le dispositif (du point de vue du concepteur-énonciateur) et ce que l'individu fait effectivement. Il est vrai, les dispositifs sont construits par des énonciateurs pour des utilisateurs imaginés, idéaux (Rasse, Durampart, Pélissier, *Op. Cit.*) :

« D'un côté (se placent) les inventeurs, qui poursuivent leur rêve de perfectionner une technologie de l'illusion, et leur entourage technicien, qui élabore sans cesse des propositions. De l'autre, (sont) des profanes, (des) usagers éventuels, qui reçoivent sans cesse ces offres, qui tentent de les introduire dans leur logique propre, ne partageant que rarement les fantasmes de ceux qui leur proposent » (Perriault cité par Boenisch, 2009, p. 503).

Durant notre entretien, Mathilde mentionne les stratégies mises en œuvre par Google qui relèvent du courtage informationnel. Nous l'avons vu, face aux informations personnelles des usagers que Google possède, Mathilde explique qu'elle envisage d'installer un logiciel spécifique qui éviterait ainsi que Google ne garde des traces de son historique ou de ses données personnelles. Cet exemple montre que le dispositif – Google- construit l'utilisateur, en supposant qu'il utilisera les différents services proposés. L'utilisateur, quant à lui façonne le dispositif à travers ses tactiques et bricolages (Rasse, Durampart, Pélissier, *Op. Cit.*). Le processus de subjectivation fait alors l'objet d'un processus de banalisation mis en œuvre à partir « *des discussions, des actions de formation ou des bricolages quotidiens* » (Andonova, 2015, p. 45), qui sont autant d'indices de « *l'évolution simultanée des discours et des pratiques* » (Andonova, *Ibid.*, p. 45). Le processus consiste aussi, côté usagers, en des ajustements, des négociations entre eux et le dispositif (Perriault, repris par Boenisch, *Op. Cit.*). Ces ajustements portent donc, par extension, sur la relation entre les individus et les normes et valeurs qui tendent à s'instituer.

Par exemple, dans l'espace commun de notre association, c'est-à-dire la cafétéria, sont attribuées des signalétiques sur chaque poubelle pour automatiser le tri alimentaire : compost, tri, verre, etc. (voire p. 79). Dans certains bureaux, certaines corbeilles sont destinées au recyclage du papier et un message le signale aussi (voire p. 79). L'intention est de faire acquiescer, si cela n'est pas le cas, des comportements normatifs relatifs au tri des déchets sur l'espace de travail. Mais nous pouvons imaginer aussi que cette intention vise également à dépasser le cadre strictement professionnel pour s'intégrer à la vie personnelle des salariés. Or, nous nous sommes rendue compte durant notre immersion que ce tri, celui demandé dans les bureaux plus spécifiquement, n'est pas nécessairement respecté malgré les messages.

Pareillement, les gestes et les comportements conseillés à l'utilisateur, à partir du site Internet ou bien lors d'ateliers, ne sont pas nécessairement acquis ou effectués par les professionnels sur leur lieu de travail. Par exemple, au cours de nos entretiens, Mathilde, chargée de communication, indique qu'elle possède un régime alimentaire porté sur la viande :

« Je mange beaucoup de viande. Au moins une fois par jour, par habitude et puis j'aime bien ça. Elle vient de chez mon boucher donc je ne sais pas comment elle est traitée ».

Or, le site Internet, vitrine de l'association, indique que :

« *Tout consommateur peut agir en éco-citoyen en privilégiant les produits frais, [...] en faisant attention à sa consommation de viande* ».

Cette préconisation n'interdit pas la consommation de viande, cependant, il s'agit de faire attention, voire de la réduire dans son alimentation, dans une démarche responsable. Ce qui n'est guère le cas de Mathilde. Ces exemples, notamment le dernier qui nous semble être un décalage manifeste entre les nouvelles habitudes à acquérir et celle plus ancrées qui relèvent de l'identité personnelle de l'individu, révèlent, selon nous, l'existence des négociations individuelles, conceptualisées par Perriault dans son ouvrage *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer* (Perriault, repris par Boenisch, *Op. Cit.*).

En effet, dans nos exemples, l'individu est conscient des comportements normatifs prescrits au travers des dispositifs de communication, et est conscient que ses actes ne sont pas nécessairement en concordance avec ces normes. Faire preuve d'un comportement « proscrit » est, par conséquent, révélateur des tactiques qui relèvent *in fine* de « *microrésistance à l'imposition de normes* » (Jouët, *Op. Cit.*, p. 496). L'intention de l'utilisateur, qui diffère du comportement prescrit, ne relève de la sorte pas d'une erreur de manipulation mais bien de « *pratiques déviantes par rapport au mode d'emploi* » [...] qui correspondraient « à [...] des préméditations » » (Perriault cité par Boenisch, *Op. Cit.*). Cela peut se traduire, sur notre terrain, par la « désobéissance » consciente à des normes écrites que justifie la difficulté, pour les professionnels, de se conformer et d'acquérir des habitudes nouvelles dans leur quotidien. Se conformer à de nouvelles normes peut s'avérer délicat comme Mathilde nous l'a mentionné :

« *C'est difficile de changer de comportement, il faut se faire violence* »
(Mathilde, extrait d'entretien).

Cela semble d'autant plus difficile que les professionnels sont conscients de l'urgence et de la gravité de la situation climatique et, par extension, de l'enjeu essentiel qui est l'acquisition des comportements pour lutter contre son dérèglement :

« *Il faut agir* ». | « *Il faut éduquer* » (extraits d'entretien, Mathilde).

Le dispositif, en prescrivant un comportement normatif, met en conséquence celui-ci en tension, entre une identité personnelle, à travers les habitudes à acquérir et/ou les habitudes à proscrire et donc à abandonner, et une identité sociale, professionnelle, soumise au regard d'autrui. Les deux identités se confrontent sur le lieu de travail. Si elles ne sont pas des constructions solitaires - puisqu'elles dépendent « *d'un processus relationnel qui s'effectue selon des rapports d'interactions avec autrui* » (Haissat, 2006) - l'identité personnelle est soumise à « *un processus d'altération permanente [...] de construction, reconstruction et déconstruction d'une définition de soi qui nous amène à la penser comme une tension continue entre « l'être » et le devenir* » (Haissat, *Ibid.*).

L'identité sociale, quant à elle, est, entre autre, constituée par les pratiques déviantes ou non des dispositifs normatifs, et plus particulièrement par les usages sociaux (Millerand, 1998). Ainsi, nous ne parlerons pas de « pratique », même si la définition donnée par Josiane Jouët se rattache aux représentations sociales des techniques et à une dimension comportementale. Le terme de « pratique » désigne en effet, selon Jouët, « *non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais (aussi) les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil* » (Jouët, 1993, citée par Millerand, *Ibid.*, p. 4). Il nous semble donc que le terme d'« usage social » soit le mieux approprié. Les usages sociaux s'imposent « *dans l'éventail des pratiques culturelles préexistantes, se (reproduisent) et éventuellement (résistent) en tant que pratiques spécifiques à d'autres pratiques concurrentes ou connexes* » (Lacroix, 1994, cité par Millerand, *Ibid.*, p. 4). Cette notion prend sa place pour les chercheurs entre les notions de « pratiques » et d'« usages » (Millerand, *Ibid.*). Comme pour ces derniers, les usages sociaux s'inscrivent dans la quotidienneté en étant réguliers et récurrents. C'est pourquoi, en se banalisant en tant qu'habitudes, ils participent à définir les identités sociales des individus (Millerand, *Ibid.*, p. 4). Ces usages sociaux peuvent ainsi être les négociations individuelles évoquées antérieurement, des « détournements » des usages prescrits par le dispositif, nous renvoyant par là aux travaux pionniers de Michel de Certeau. Même si le philosophe s'est plus spécifiquement intéressé à l'activité de lecture et en a souligné les formes de « braconnage », nous pouvons considérer que de telles tactiques se développent au sein d'autres activités sociales. Ces négociations s'opposent aux intentions originelles des concepteurs incluses dans les dispositifs, comme nous en avons déjà discuté. De Certeau explique que ces intentions primaires sont, ce qu'il nomme, des « stratégies ».

« *Les stratégies sont les opérations effectuées par les puissants* » (Maigret, 2000, p. 528) afin d'atteindre un objectif, tandis que les tactiques s'emploient à contourner, bricoler, voire à

résister à ces normes (Givre, 2012). Employer des tactiques, en réponse à des stratégies, s'assimilent à un processus de banalisation du dispositif. L'individu en effet lui donne du sens, le reconnaît et le justifie à travers ses usages qui s'intègrent à son quotidien. Par ce processus, le dispositif trouve une légitimité.

Cette partie nous a permis de mettre en évidence les réponses-réactions potentielles des individus devant la volonté d'organiser le social, par un actant énonciateur. En effet, le destinataire doit être considéré comme un acteur. Il reconstruit effectivement le sens du message qui lui est destiné, par un processus de subjectivation, en mettant en œuvre des tactiques dans l'objectif d'une émancipation personnelle ou, comme indiqué dans notre partie, dans une finalité de sociabilité. Ce faisant, l'individu reconnaît le dispositif en tant que tel et, par le processus de subjectivation, le légitime en lui donnant du sens.

En bref, ces tactiques s'inscrivent dans une problématique identitaire qui se cristallise autour de résistances, à une échelle micro, face à ce qui est considéré comme une imposition de normes par l'organisation à laquelle ils appartiennent. Ce processus peut être conscient comme inconscient. Cette imposition de normes met en tension l'identité personnelle de l'individu, acquise hors de son espace de travail mais modelée par celui-ci, et une identité sociale, professionnelle qui se développe dans cet espace et touche à la reconnaissance de sa place et de sa fonction dans l'organisation par autrui. Ces deux identités sont intimement liées dans une relation étroite d'interdépendance et s'auto-influencent. Cependant, les dispositifs de communication connaissent des limites, autant dans leurs utilisations que dans leurs conceptions.

C- Limites de la communication via des dispositifs

En s'inscrivant dans une dimension temporelle spécifique, c'est-à-dire dans le registre de la quotidienneté, les dispositifs de communication et les messages qu'ils tendent à transmettre deviennent « *invisibles à force d'être utilisés* » (Andonova, *Op. Cit.*, p. 46).

Comme le précise Yanita Andonova, maître de conférence et chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication, dans son article « De l'invisibilité des dispositifs

numériques à la légitimation de la communication en entreprise », le nouveau statut auquel accèdent les dispositifs de communication, n'est pas le résultat d' « *un manque d'intérêt, ni (d') un dédain à leur égard* » (Andonova, *Ibid.*, p. 47). Bien au contraire, cette invisibilité « *est l'aboutissement d'un long processus d'adaptation, d'assimilation, d'appropriation et de reconnaissance de leur utilité* » (Andonova, *Ibid.*, p. 47). Cette limite des dispositifs de communication est révélatrice des paradoxes et tensions présents dès lors qu'il s'agit de concevoir des outils ou des objets : « *les rendre visibles (les idéaliser) et utiles (les banaliser) afin de trouver une légitimité, c'est aussi accepter qu'ils deviennent invisibles* » (Andonova, *Ibid.*, p. 51). De la sorte, le dispositif de communication fait l'objet d'un paradoxe annihilant en un sens son objectif premier : c'est par la reconnaissance de son utilité et par son appropriation même qu'il devient invisible aux yeux de la société. Or le dispositif de communication ne fait-il pas justement l'objet d'une injonction de visibilité ? Cette injonction n'est-elle pas révélatrice de l'utopie et de l'idéologie qui sont logées dans le terme même de « communication » ?

Depuis la COP 21, les dispositifs de communication numériques, dont l'objectif est la sensibilisation au changement climatique, sont de plus en plus nombreux. Il peut s'agir de *serious game*, d'applications, de pétitions en ligne, de sites Internet développés par des institutions (notamment le Ministère des Affaires Étrangères, le Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie, etc.), d'entreprises (Schneider Electric, Shell, BP, Chevron, ENI, IKEA, etc.), des fondations (Nicolas Hulot), des particuliers, etc. (Sanchis, 2015).

La communication via le réseau Internet s'avère stratégique étant donné l'intégration et la banalisation d'Internet dans la société. Or, en sensibilisant ainsi le citoyen, des données circulent, allant du support de connexion à l'espace où les données sont stockées, participant par ces allers-retours et, plus largement, par l'entretien de *data centers*, à la création de la pollution contre laquelle ces mêmes dispositifs mettent en garde. Il nous semble que cet exemple est révélateur d'une forme de mise en invisibilité des dispositifs qui pourrait même s'assimiler à une forme de déni, à un « *déficit d'adéquation avec le réel* » (Viviane Serfaty, 2000, p. 7). C'est parce que le dispositif est intégré dans un quotidien que l'individu ne le remet pas en cause, pouvant en avoir une vision erronée productrice d'une confusion entre différentes dimensions constitutives du dispositif. De la sorte, les chercheurs ont noté que l'utilisateur confond Internet et le Web, substituant le premier au second.

« La frontière à partir de laquelle commence le web est floue et il existe d'abord une confusion entre l'internet, le net et le web ou d'autres composantes de l'internet » (Cotte, 2002, p. 27).

Au-delà de cette confusion, qu'il peut-être intéressant d'analyser, il nous semble que cet exemple souligne l'idée que l'utilisation de tels dispositifs n'est pas une finalité, mais bien un moyen d'amener l'individu à s'engager dans de nouvelles pratiques éco-citoyennes.

Ainsi, *« les usages des médias comme les usages des objets techniques sont considérés comme des activités ou des actes ayant pour finalité l'emploi du média ou de l'objet technique, alors qu'il est en réalité que la forme prise par une action dont la finalité est autre »* (cf. Cours M2 Recherches et Études en Information et Communication, *Op. Cit.*). A travers l'utilisation et l'appropriation des dispositifs de communication par les professionnels, il devient alors question de communiquer pour initier, chez ses collègues, un processus de changement, à travers son engagement. Nous pensons, par exemple, qu'écrire un mot au-dessus des poubelles pour indiquer ce qu'il est autorisé à y être jeté, et par contraste ce qui n'est pas autorisé à y être jeté, sous-entend une demande implicite d'engagement. Au-delà de cet engagement, il est attendu que l'individu concerné se questionne sur de telles pratiques.

La notion d'engagement se substitue aux notions de motivations et d'implication. En effet, Françoise Bernard écrit :

« (Cette notion) suppose un investissement personnel de celui qui s'engage qui ne peut être traduit dans les termes habituels de l'échange travail-rétribution » (Cordelier et Gramaccia, Op. Cit., p. 17).

Les Sciences de l'Information et de la Communication se sont intéressées à cette notion d'engagement, et, par leur croisement avec la psychologie sociale, ont proposé une forme de communication spécifique à la problématique du changement de comportement : la communication engageante (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, 2015). Notons que le terme de « changement de comportement » n'est pas le mieux approprié car il sous-entend que l'on stigmatise les pratiques d'une société, qu'on la pousse à culpabiliser. Ce terme laisse penser en effet *« que ce que font les gens n'est pas bon et qu'il faut avant tout changer (le comportement) pour le changer »* (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*, p. 59). La communication engageante, à rapprocher de la communication *normative*, s'attache à l'idée que la société est composée d'êtres rationalisants dont les attitudes sont influencées par les actions, plutôt que l'inverse (Institut

Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*). Elle s'appuie sur des messages provoquant un inconfort psychologique menant à un « acte problématique », donc à une dissonance cognitive (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*). C'est par cette dissonance que l'individu est censé « *réajuster son attitude initiale pour la rendre plus conforme à l'acte problématique réalisé* » (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*, p. 61).

Cette communication repose sur l'idée que l'individu va s'engager, tout d'abord, sur un acte qui lui coûtera peu (mettre un « stop pub » sur sa boîte aux lettres par exemple) pour envisager des actions plus importantes par la suite (comme adopter un mode de déplacement doux plutôt que sa voiture). L'impulsion donnée par ce premier changement, par un « effet de gel », confortera l'individu dans ce processus. L'effet de gel se rattache au contexte de l'engagement d'un individu. D'ailleurs, l'engagement est d'autant plus fort quand il est, d'une part, « *public, explicite, irrévocable, répété, coûteux et que ses conséquences sont importantes* » (Girandola, Joule cité par l'Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*, p. 62) et, d'autre part, quand s'engager émane d'une démarche et de raisons personnelles à l'individu (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Ibid.*). L'« effet de gel » prend alors une importance stratégique.

Signalé par Kurt Lewin, psychologue intéressé par des questions sociales, cet effet consiste à conduire « *l'individu à concrétiser sa décision, c'est-à-dire à faire ce qu'il a décidé de faire, et éventuellement ensuite à persévérer dans le même cours d'action* » (Joule et Beauvois, 1998, cités par Thierry Melchior, 2001, p. 168). Effectivement, Lewin note qu'une fois la décision prise, les actes ultérieurs de l'individu s'aligneront à cette même voie.

Malgré leurs limites, cela peut justifier l'utilisation de dispositifs de communication qui permettent alors de faciliter l'acquisition de nouvelles pratiques et comportements à l'utilisateur en le faisant, tout d'abord, s'impliquer dans des actes banals, comme la signature d'une chartre. Cependant, cet « effet de gel », à partir duquel l'individu va déterminer une ligne de conduite présente et future, peut aussi expliquer les résistances aux changements :

« *Que ces raisons soient bonnes ou mauvaises n'importe pas ici ; dans les deux cas, celui qui a décidé aura tendance à s'en tenir à sa décision et à ne plus en démordre* » (Joule et Beauvois, 1998, cités par Thierry Melchior, *Ibid.*, p. 169).

Cette communication et les dispositifs envisagés se trouvent confrontés ainsi, au « *poids de nos habitudes et routines, de nos contraintes, de nos croyances* » (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement, *Op. Cit.*, p. 60). Étant donné la problématique du changement climatique, les dispositifs de communication de notre terrain semblent être utilisés pour demander à l'utilisateur une implication plus que professionnelle. En effet, l'engagement visé se situe au-delà de la sphère professionnelle puisqu'il touche à l'identité personnelle, à travers l'identité sociale.

Est donc attendu du dispositif à ce qu'il incite et autorise le changement et l'acquisition d'un comportement normatif, comme nous l'avons vu. En cela, la communication devient le vecteur d'utopies et d'idéologies. Cela constitue une limite puisqu'un message ne convainc pas automatiquement ni nécessairement son destinataire, même s'il est structuré sur une argumentation. De la même manière, l'utilisateur, même s'il se laisse convaincre, peut faire montre d'actes et de comportements en décalage avec les valeurs et normes transmises.

Les dispositifs de communication s'avèrent finalement paradoxaux. Parce qu'ils sont créés dans un but autre que leurs utilisations seules, mais que celles-ci – qu'il s'agisse d'une appropriation, d'un contournement ou d'un rejet –, parce qu'elles sont justement quotidiennes, deviennent, pour l'utilisateur, invisibles. Avant cette étape, il peut être question aussi de dissonance cognitive ou émotionnelle. Il s'agit d'un inconfort psychologique ressenti par l'individu devant un message le mettant mal à l'aise, l'embarrassant car s'opposant à des principes, comportements, valeurs que l'individu dit porter. En réduisant cet inconfort, en se comportant paradoxalement par exemple avec la ligne de conduite qu'il veut montrer, il s'engage dans une nouvelle attitude en accord avec ses actes paradoxaux.

Conclusion

Il nous semble devoir retenir de cette partie plusieurs points dont le fait que les dispositifs de communication ont une finalité autre et différente que leurs seules utilisations. Ils s'inscrivent et concrétisent une volonté et une intention de transmettre des comportements et des actes normatifs aux usagers dans un contexte particulier. Ici ce contexte est celui d'une

association à but non lucratif et celui de changement pour prévenir un avenir potentiellement catastrophique. L'enjeu est d'ordre humanitaire.

Le second point qu'il nous faut retenir est la complexité de l'usager, traversé par des logiques contradictoires qui se concrétisent dans des actes et des comportements en décalage avec les normes voulues par l'organisation et auxquelles l'individu dit adhérer. Ces logiques révèlent une lutte symbolique car culturelle entre deux identités qui ne deviennent cohérentes qu'analysées au prisme de la complexité de l'individu. Ainsi, ce dernier met en œuvre des tactiques, des bricolages, des ruses par un processus de subjectivation, donnant, par ce processus, une légitimité aux dispositifs de communication et, les plaçant comme outils utilisés par « les puissants » dans le cadre de stratégies.

Ici, l'enjeu de cette relation entre « puissants » et usagers, entre stratégies et tactiques devient identitaire. De la sorte, l'usager peut se trouver dans une relation de « double contrainte » : devoir adhérer et montrer qu'il adhère à des normes, auxquelles il n'adhère pas nécessairement. Ce décalage acquiert du sens dès lors qu'on s'intéresse aux raisons de ce décalage. Le professionnel tente ainsi de garder une légitimité en tant que professionnel, en restant fidèle à ses propres valeurs et principes acquis en dehors de son espace de travail.

Nous avons ici discuté des dispositifs de communication et de leur influence, ou non, sur les comportements et actes de l'usager. Nous nous sommes intéressée plus particulièrement aux dispositifs matériels. Or, nous pensons qu'il existe une forme sociale de ces dispositifs que nous tenterons d'analyser dans notre dernière partie, en nous inscrivant dans une ligne goffmanienne.

III- Ligne de conduite et interactions interpersonnelles

A- L'association comme institution : un ordre social explicite

Dans la partie précédente, nous avons vu que les dispositifs de communication, mis en place par une organisation, servent un objectif de structuration du social par l'incitation à l'adoption de comportements normatifs. Selon Durkheim, nous pourrions ainsi considérer l'organisation au sens large, entreprise, association, en tant qu'institution et « *appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité* » (Sauvêtre, 2009, p. 170), les dispositifs étant *in fine* ses outils. Sauvêtre, docteur de science politique, sociologie et philosophie, ajoute que l'institution entre dans une problématique de socialisation à travers les valeurs et principes qu'elle tend à affecter en son sein (Sauvêtre, *Ibid.*). Ainsi, il explique que « *la prison est le lieu de l'application de la peine que veut la loi, l'hôpital psychiatrique est l'espace de traitement de la maladie mentale que veut la santé* » (Sauvêtre, *Ibid.*, p. 170). Dans une logique similaire, notre association serait le lieu de l'application d'habitudes et de comportements préventifs enjoins par l'imaginaire du changement climatique. Hormis l'utilisation des dispositifs de communication, il semble intéressant de nous demander comment l'institution, constituée de multiples individualités, s'emploie à faire assimiler de tels comportements normatifs aux professionnels qui constituent par ailleurs cette même institution ? Par extension, comment cette collectivité « neutralise », sans pour autant nécessairement les supprimer, les comportements induisant des « écarts » de conduite, « déviants » via une communication en face-à-face ?

Pour cela, nous nous intéresserons tout d'abord à l'institution en tant qu'espace de travail, puis comme lieu de représentations au sens goffmannien du terme.

Gabriel Moser, professeur émérite à l'Institut de psychologie de l'Université Paris Descartes, définit cet espace comme un lieu attribué à un ensemble d'individus, dans le cadre d'activités précises. Il est, de ce fait, géographiquement et temporellement délimité. L'individu l'intègre en effet dans une durée limitée qui est, Moser le note, la durée de fréquentation « *la plus élevée en dehors du domicile, pour ceux qui ont une activité* » (Moser, 2009, p. 86). Géographiquement, l'accès peut être filtré, comme cela est le cas pour notre association dont

les accès, quand les locaux ne sont pas ouverts au public, se font par ouverture des portes et des portails au moyen d'un badge. Ainsi, les salariés sont géographiquement « coupés » du reste de la société en même temps qu'ils en constituent une, le temps de leurs activités professionnelles. D'ailleurs, l'organisation met en place une « culture d'entreprise » à travers l'instauration de différentes formes de cérémonies qui, quant à elles, peuvent se dérouler en dehors du temps de travail : arbre de Noël, rencontre des salariés qui ne se connaissent pas ou très peu quand les organisations couvrent un territoire large, journée de découverte de l'organisation à destination des proches des salariés, etc. Notre association-terrain propose de telles distractions. En effet, elle participe à des journées de rencontre, qui regroupent tous les professionnels de la structure répartis sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette journée est rythmée par des animations. L'association organise aussi, en interne, des journées dédiées à des thèmes, comme Pâques où chacun peut amener ses enfants et/ou son/sa partenaire de vie pour participer à des animations. Enfin, la collectivité organise les journées de départ de ses salariés. Nous pouvons considérer cette « culture d'entreprise », ce qu'elle donne à voir, comme « *une expression revivifiée et [...] une réaffirmation des valeurs morales de la communauté* » (Goffman, 2006, p. 41). L'espace de travail est ainsi socialement construit car il « *constitue un message social sur le groupe ou la société qui l'occupe, sa manière de vivre et ses valeurs* » (Moser, *Op. Cit.*, p. 86).

A travers la définition et l'illustration d'un espace de travail, il nous semble que celui-ci peut se rapporter à la définition que Goffman fait, dans son étude sur les hôpitaux psychiatriques, des institutions totales. Ces institutions totales sont définies comme « *un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* » (Goffman, 1968, p. 41).

Sans être aussi contraignante et totalitaire, il nous semble que, par certains points, notre organisation, comme beaucoup d'autres organisations, répond à une telle définition. Comme nous l'avons vu, elle est géographiquement située et le filtrage de son accès peut « couper » physiquement les professionnels du reste de la société. Des animations et distractions rythment leur quotidien. Même s'il n'est pas un lieu de résidence, l'espace de travail comprend des douches et une cafétéria.

Cette comparaison entre notre association et les institutions totales décrites par Goffman nous semble pertinente, notamment dans une problématique de changement comportemental, mais doit être nuancée. Goffman explique, en effet, qu'à travers le système clos des institutions

totales, il s'agit d'ôter à l'individu sa personnalité pour mieux le dominer. Sans aller dans de telles extrémités, il nous semble que nous pouvons faire un parallèle entre cette idée, et celle de faire adopter au salarié de nouvelles habitudes et comportements préventifs en lui attribuant un statut et un rôle, qui constitueront son identité professionnelle dans son espace de travail.

L'institution, comme nous l'avons vu, est composée d'une multitude d'individualités, et caractérise chaque salarié en lui accordant des traits identitaires tels qu'un statut et un rôle (Goffman, *Ibid.*), délimitant ainsi son cadre d'action. Par « cadre », nous entendons la définition de Goffman conceptualisée par le sociologue Joseph Isaac dans son ouvrage *Goffman et la micro-sociologie* : le cadre est un « *dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'action* » (Isaac, 2009, p. 123).

Ce cadre d'action présuppose ainsi une ligne de conduite que devra suivre l'individu, inhérente au statut et au rôle prédéterminés par l'organisation. En effet, le statut accordé suppose des tâches relatives à la profession « *qui répondent aux attentes des autres membres de la société [...] dans la mesure où les individus intériorisent les normes sociales* » (Gardella, 2009, p. 22). En s'impliquant dans ce statut, le professionnel fait donc face à l'obligation sociale de s'engager dans le rôle que l'organisation lui soumet (Goffman, 1968). En cela, l'organisation devient alors le cadre dans lequel l'identité sociale de l'individu s'acquiert et s'actualise, tandis que l'espace de travail en est le lieu de représentation.

Gardella note que ce statut et ce rôle dévolus au professionnel s'inscrivent alors dans un processus d'évitement du chaos, c'est-à-dire qu'ils visent à diminuer « *l'imprévisibilité dans les interactions sociales* » (Gardella, *Op. Cit.*, p. 22), au même titre que les dispositifs de communication physiques, comme nous l'avons déjà vu. En effet, à travers le statut et le rôle, il s'agit d'une reconnaissance entre pairs : les professionnels de l'association se reconnaissent entre eux en tant que membres d'un même groupe, répondant à des objectifs similaires et calquant leur comportement les uns sur les autres (Becker, *Op. Cit.*). Par conséquent, en participant volontairement à leur rôle, les professionnels se conforment aux attentes de l'institution, de leurs semblables, produisant en cela ce que Goffman appelle des « adaptations primaires ». Celles-ci désignent les conduites et comportements conformes à ce

que l'institution attend des individus afin de les valoriser par leur intégration (Goffman, *Ibid.*).

Ainsi, cela s'illustre sur notre terrain par la participation des professionnels à la « culture de l'entreprise » en organisant et en participant à des activités visant la cohésion du groupe. Par exemple, nous savons que l'une de nos enquêtées, Mathilde a participé à une journée thématique ouverte aux proches des membres de l'association en tant qu'organisatrice, en intégrant pour l'occasion un « comité des fêtes » constitué de deux autres salariés, mais aussi en tant que salariée soutenant cette initiative, en acceptant volontiers d'y amener ses proches. Ses actes s'alignent alors sur une ligne conduite immanente à son statut et à son rôle au sein de l'organisation. Nous définirons la ligne de conduite comme « *un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui [...] sert à exprimer (un) point de vue sur (une) situation, et, par là, l'appréciation [...] (portée) sur les participants* » (Goffman, 2013, p. 9). Subséquemment, ces « adaptations primaires » supposent une obéissance aux règles établies par l'institution.

Autre exemple, dans l'espace commun que représente la cafétéria, un tri de déchets est proposé : sur chaque poubelle est indiqué ce que le salarié est autorisé à y jeter (voire p. 78). Peut-être parce qu'ils sont soumis aux regards de leurs pairs dans cet espace commun, une majorité des salariés « jouent le jeu » de se conformer à ce que la collectivité attend d'eux en triant leurs déchets alimentaires. Par ce comportement et ces gestes éco-citoyens, il s'agit, selon Goffman, de demander « *implicitement à (leurs) partenaires de prendre au sérieux l'impression qu'il(s) (produisent)* » (Goffman, 2006, p. 25). Les salariés mettent ainsi en œuvre dans leur représentation, entendue comme une représentation théâtrale, un « *modèle d'action pré-établi* » (Goffman, *Ibid.*, p. 23) borné par le statut et le rôle prescrits dans telle situation sociale. Au-delà d'un modèle d'action, leur identité professionnelle est délimitée par des traits identitaires (statut, rôle) faisant l'objet d'une reconnaissance de la part d'autrui.

Nous avons donc vu comment l'organisation tend à institutionnaliser des comportements normatifs, encouragés par la gravité et l'urgence relative à l'imaginaire relatives au changement climatique, en délimitant socialement des statuts et des rôles, et, par extension, des codes de conduite. Mais si le salarié respecte ces normes, il existe aussi des « adaptations secondaires » que Garnella désigne comme des détournements possibles « *au profit d'un rôle, étranger au rôle imposé par « l'institution totale »* » (Garnella, *Op. Cit.*, p. 30). En fait, aux vues des actes et comportements parfois contradictoires d'avec les règles instituées, nous pensons que ces « adaptations secondaires » seraient les indices d'une lutte culturelle. Cette dernière s'opérerait dans la confrontation entre l'acquisition de nouvelles habitudes

normatives inhérentes à l'identité professionnelle du salarié et ses habitudes antérieures à son entrée dans la structure, acquises, sans nécessairement qu'elles relèvent d'un processus conscient. Les adaptations secondaires, dont il est question dans la suite de notre mémoire, auraient alors pour fonction d'établir un équilibre entre ces habitudes paradoxales et constitueraient des stratégies de défense (Goffman, *Op. Cit.*). Celles-ci deviennent explicites dans les actes et les interactions interpersonnelles et nous pensons que les « effets rebonds » que nous allons développer en sont les indices.

B- Les « effets rebonds » comme résistance à l'injonction de l'identité professionnelle

Les salariés de l'association qui font l'objet de terrain pour ce mémoire indiquent adhérer aux comportements préventifs qu'ils préconisent. Ainsi, Mathilde raconte :

« Depuis que je bosse ici, j'ai changé beaucoup de choses et je prévois encore de changer. C'est pour ça que je m'inscris à FAEP (« Famille à Energie Positive ² ») tous les ans même si je ne suis pas très assidue ». (Extrait d'entretien, Mathilde).

Les salariés indiquent également être conscients d'agir parfois en décalage avec les comportements auxquels ils adhèrent. Durant notre entretien, Mathilde mentionne en effet ce qu'elle appelle des « régressions » dans sa carrière éco-citoyenne :

² « Ce dispositif, développé par l'association Prioriterre en 2008 puis étendu sur le territoire national, consiste à amener des équipes de volontaires, formées d'une dizaine de foyers, à réduire leur facture d'énergie et d'eau (plus particulièrement durant hiver) d'au moins 8% comparativement à leurs factures de l'année précédente. Cette économie d'énergie porte sur les consommations personnelles (chauffage, électricité, eau chaude) et sur les déplacements. L'utilisateur est amené à des changements d'habitudes, impulsés par une dynamique de groupe – formé autour d'un capitaine d'équipe - et par l'application d'éco-gestes simples. [...] Les défis peuvent s'établir, parfois, sur plusieurs mois, à raison d'une à deux semaines tous les 2 mois durant lesquels les participants reportent leur consommation d'énergie sur un formulaire en ligne » (Palermo, 2016, p. 9).

« Et puis il y a des régressions. Avant je prenais les transports en commun pour venir, mais avec un deuxième enfant [...] c'est plus compliqué pour moi donc je prends la voiture ».

Sylvie rejoint en cela sa collègue :

« Globalement oui je fais les gestes que je conseille dans les ateliers que j'anime depuis longtemps. Là où j'aurais des efforts à faire, c'est dans le transport. Je cède à la facilité l'hiver [...]. Si je mettais des sacoches à mon vélo, je pourrai le prendre [...] J'ai l'impression que des fois il y a des effets rebonds et c'est sur le transport ».

Le terme d'« effets rebonds », bien qu'utilisé dans le domaine économique, pourrait s'appliquer à ce comportement paradoxal dont le professionnel peut faire preuve. Les effets rebonds se rapportent à un service énergétique et à son usage. Cédric Gossart, maître de conférences à l'Institut Mines-Télécom, explique qu'il s'agit d'un effet de substitution *« lorsque l'on réduit l'intensité en énergie d'un service énergétique, son prix tend à diminuer et son coût pour le consommateur final à baisser. Dès lors, [...] ce dernier utilise l'économie résultante pour consommer plus du service concerné »* (Gossart, 2009, p. 5).

Pour comprendre à quoi ces effets rebonds se substituent dans le cadre de notre terrain, nous allons nous intéresser à deux éléments qui structurent le quotidien de nos enquêtées : le transport et l'alimentation, qui sont tous les deux susceptibles de produire de la pollution par la consommation énergétique qu'ils entraînent.

Il apparaît que l'utilisation de la voiture s'inscrit dans une problématique de gestion du quotidien qui s'avère plus pratique avec ce mode de transport. Ainsi, Sylvie n'utilise pas son vélo face à des difficultés météorologiques :

« Je cède à la facilité l'hiver »

tandis que Mathilde n'utilise plus les transports en commun car elle a déménagé et habite plus loin de son travail. De plus, elle doit organiser sa journée en prenant en compte ses deux enfants. L'« aveu » du décalage entre ses actes et ses comportements s'accompagne, de la sorte, de justifications, amoindrissant en cela la « gravité » de cet écart de conduite.

Ces effets rebonds se vérifient également dans l'alimentation. Sylvie indique ne manger que rarement de la viande :

« J'ai découvert d'autres protéines qui me vont bien, entre autres le soja, les fruits secs. Et puis, je ne suis pas une fan de viande mais des fois je vais en manger plus parce que j'ai été invité, je suis allée au resto ».

Ce mode de consommation correspond à ce qu'il est préconisé sur le site Internet :

« Tout consommateur peut agir en éco-citoyen en privilégiant les produits frais, les circuits courts et les produits locaux ou produits de saison, en faisant attention à sa consommation de viande et de céréales ».

Mathilde, quant à elle, explique :

« Je mange beaucoup de viande. Au moins une fois par jour, par habitude et puis j'aime bien ça. Elle vient de chez mon boucher donc je ne sais pas comment elle est traitée. Ça me préoccupe pas mais oui évidemment je me dis que si on peut éviter de [...] martyriser (les animaux)... »

Pour comprendre ce décalage, il nous semble devoir invoquer de la psychologie. Daniel Priolo, Lolita Rubens et Valérie Fointiat écrivent que *« lorsqu'un individu est confronté à une inconsistance entre deux éléments, il ressentira un inconfort émotionnel et sera motivé à retrouver un état de bien-être. Pour ce faire, il réduira sa dissonance, par exemple au moyen du changement d'attitude »* (Priolo, Ruben, Fointiat, 2013, p. 5). Effectivement, ici, face à l'incapacité à répondre convenablement à certaines des normes, codes de conduite institués par l'organisation, les justifications de l'individu auraient alors pour fonction la réduction de la dissonance cognitive dans laquelle il se trouve :

« Il faut que je m'organise, que je sorte du quotidien. J'en suis consciente »
(Mathilde, extrait d'entretien).

Ce processus de dissonance cognitive a fait l'objet d'étude dans le cadre de messages de prévention du tabac. Ces études ont souligné le fait que ces messages de prévention, lorsqu'ils dérangent l'individu, ont *« pour conséquence de le faire fumer encore plus »* (Gallopel, Lesage, 2003, p. 96). Il est question alors pour l'individu d'*« un traitement défensif d'évitement, [...], ou un effet « boomerang » »* (Gallopel, Lesage, Ibid., p. 96).

Nous pouvons alors penser que les effets rebonds, qu'ils tiennent de l'exception ou d'habitudes ancrées dans leur mode de vie, sont une forme de contrepartie, voire de récompense à un comportement du reste discipliné qui respecte les normes et principes amplifiées par l'institution.

Ainsi, durant notre entretien, Mathilde poursuit :

« Mais je n'ai pas envie de me mettre dans la culpabilisation. Je fais déjà des choses, il y a des progressions à faire mais je me mets pas de pressions là dessus ».

Il devient intéressant de se demander les raisons d'une telle dissonance et de voir en quoi les dispositifs de communication peuvent mener à un tel inconfort.

Au cours de nos entretiens, nous avons noté que nos enquêtées ont formulé l'idée qu'elles ne se réduisent pas à leur statut « d'écologiste », exprimant de la sorte une volonté de s'émanciper de l'identité sociale que leur soumet l'association, en somme leurs collègues mais aussi la société dans sa totalité :

« On est attendu en tant qu'écologiste [...] par tout le monde » (extrait d'entretien, Mathilde).

En imposant un statut et un rôle, l'institution participe à borner les salariés sous une étiquette, à partir de laquelle leurs actes et leurs comportements vont être traduits (Beker, *Op. Cit.*). Il serait alors question de mobiles identitaires.

Il nous semble alors qu'à travers ces effets rebonds, il est question en fait pour ces professionnels de mettre une forme de distance entre ce qu'ils sont et ce qu'ils sont censés être aux yeux de la société. Ainsi, ces écarts de conduite que nos entretiens ont mis au jour peuvent s'inscrire dans une problématique de conflit culturel entre, d'une part une identité sociale qu'il convient d'assumer aux yeux de la société et, d'autre part, la volonté de s'émanciper d'un rôle imposé par la collectivité, quand bien même les salariés portent les mêmes valeurs que l'association.

Goffman le note d'ailleurs :

« On [...] voit (dans l'emprise de l'organisation) [...] les individus chercher à garder une certaine distance, prendre un certain champ entre ce qu'ils sont

vraiment et ce que les autres voudraient qu'ils soient » (Goffman, *Op. Cit.*, p. 373).

Dans *Asiles*, il note que cette prise de distance de l'individu avec l'organisation sociale fait partie d'une stratégie de défenses (Goffman, *Ibid.*). Ces dernières peuvent être assimilées à des formes de bricolages élaborées dans une stratégie de négociation entre l'individu et l'institution (Goffman, *Ibid.*) que Goffman appelle des « adaptations secondaires ». A travers les comportements paradoxaux qu'il déploie dans son quotidien, l'individu signifie « *qu'il est encore son propre maître et qu'il dispose d'un certain pouvoir sur son milieu* » (Goffman, *Ibid.*, p. 99), qu'il ne se réduit pas à ce rôle qu'on lui assigne. Le Moi est ainsi fragmenté, « *les scènes étant de plus en plus différentes dans une société urbanisée et segmentée, où la division croissante du travail organise des sphères de sociabilité diverses* » (Garnella, *Op. Cit.*, p. 29). Pour l'individu, il devient question de la recherche d'un équilibre entre le rôle institué en normes par l'organisation et un rôle « étranger ».

Cette recherche d'équilibre témoigne de l'échec de l'institution à imposer un Moi univoque et présuppose que l'individu « *peut [...] prendre des points de vue différents sur une même situation* » (Garnella, *Ibid.*, p. 30), comme nous l'avons vu avec les justifications des écarts de conduite. En effet, d'un point de vue écologique, nos enquêtées sont conscientes qu'elles devraient utiliser des moyens de transport autres que la voiture. Or, d'un point de vue pratique, et parce qu'elle leur permet de concilier facilement leur quotidien à des obligations (familiales par exemple), c'est pourtant la voiture qu'elles utilisent.

Afin d'atteindre un équilibre, il devient en conséquent nécessaire pour le Moi de s'organiser à partir de rôles multiples et d'entretenir un « *jeu de rôle* » (Garnella, *Ibid.*, p. 30), marquant en cela la capacité de l'individu à comprendre les multiples situations qu'il pourrait rencontrer. Plus largement, ce jeu de rôle « *est signe de socialisation (car ainsi) [...] Le Moi apparaît comme une production ludique de signes, visibles et mobilisables par les autres participants à la situation, pour pouvoir établir une définition consensuelle de la situation, et ainsi se voir attribuer tant bien que mal le masque désiré pour telle situation* » (Garnella, *Ibid.*, p. 30).

Ce jeu de rôle s'apparente, selon Goffman, à une scène de théâtre « *sur laquelle chaque acteur social joue la partie que lui assigne la situation dans laquelle, avec d'autres, il ou elle se trouve et dont il ou elle partage une commune définition avec lesdits autres* » (Javeau, 2011, p. 63).

Comme l'indique Claude Javeau, professeur de sociologie et auteur de l'ouvrage *Sociologie de la vie quotidienne*, durant la représentation, l'individu, parce qu'il s'identifie à l'institution et au rôle qu'elle lui soumet, s'engage à se comporter, à agir, à faire montre d'un certain rôle au cours d'une représentation dont il a saisi les enjeux. C'est le « moi projeté » ou « *self* ». Ce dernier diffère du moi réel seulement connu ou du moins entrevu de l'individu lui-même (Javeau, *Ibid.*). Il semble qu'il s'agit de ce décalage entre un « moi projeté » et un « moi connu » que nos enquêtées mettent en avant lorsqu'elles indiquent ne pas vouloir être réduites à leur rôle professionnel. Le « moi projeté » au sein de l'association répond de la sorte à l'injonction du professionnel à apparaître en tant qu' « écologiste » et se met en scène comme tel. Le « moi connu » peut transparaître alors comme la transgression aux comportements normatifs imposés par la collectivité, et être gardé secret. Jouer son/ses rôle(s) de professionnel revient alors à « garder cette face » durant les diverses représentations qui rythment le quotidien des professionnels, au détriment de leur « moi connu ».

Si nous considérons, comme Goffman, que les normes et comportements préconisés par l'institution sont une forme de grammaire, alors les « effets rebonds », les « adaptations secondaires », voire les déviances en constituent les « erreurs » volontaires car conscientes. Pour autant, l'existence de ces manquements participe également à la structuration du social car ils renforcent la norme à travers sa transgression. L'expression « l'exception confirme la règle » prend son sens dans un tel contexte. Notons toutefois que pour prendre un tel sens, l'écart de conduite doit être, sinon sanctionné, considéré comme un manquement aux yeux de la collectivité.

C- L'injonction de la « face » et rituel de communauté

Même si le salarié tend à s'extraire de l'identité sociale acquise à travers l'organisation dans laquelle il travaille, il se doit de montrer une certaine ligne de conduite sur son lieu de représentation afin de rester légitime en tant que professionnel. En minimisant son « moi connu », il tente de contrôler ce que Goffman appelle l'ordre public. Celui-ci est défini en tant qu' « *ordre fondé [...] sur un principe d'accessibilité et de disponibilité des personnes présentes. Ces dernières tendent alors, tout en s'exposant, à maîtriser les*

impressions qu'elles produisent sur autrui et à s'observer tout en agissant » (Isaac, *Op. Cit.*, p. 124).

Durant les situations communicationnelles, la ligne de conduite adoptée est révélatrice de la revendication d'une valeur sociale appelée « Face » (Goffman, 2013). S'attacher à une face est intimement lié « *au risque de se trahir ou d'être démasqué* » (Goffman, *Ibid.*, p. 10). C'est pourquoi l'individu ressent les interactions avec autrui comme un risque en même temps qu'un engagement (Goffman, *Ibid.*). Les règles de conduite agissent sur lui comme des contraintes morales qui le poussent à se comporter d'une façon ajustée à son identité sociale. En parallèle, ce code de conduite forme les « *attentes de ce que les autres sont moralement tenus de faire à son égard* » (Goffman, *Ibid.*, p. 44).

Développée dans son ouvrage *Les rites d'interaction*, Goffman note que la face doit être préservée, chez soi comme chez les autres. Cette préservation constitue une condition à l'interaction interpersonnelle. Cette dernière procède alors de rituels comportementaux réciproques : chaque individu doit éviter de perdre la face devant son public ou de la faire perdre à son interlocuteur, chaque comportement s'ajustant sur les comportements d'autrui. Goffman parle alors de « *face-work* » (figuration) qui est une pratique normalisée dont le but est de prévenir les éléments pouvant mettre en danger une situation communicationnelle.

Les notions que nous venons de développer vont nous permettre de saisir les enjeux de situations communicationnelles rapportées par Mathilde et Sylvie, durant nos entretiens. Nous avons été témoin de ces situations, lors de notre immersion, sans pour autant qu'elles ne fassent l'objet d'une méthodologie. Ainsi, il s'agira d'analyser ces matériaux à partir de sources secondaires.

Durant notre entretien, les deux salariées racontent que dès qu'elles investissent l'espace commun pour le repas de midi, tous les individus présents auront regardé ce qu'elles s'apprêtent à manger. La situation se répète pour chaque membre de l'association. Selon ce qu'il se trouve dans leurs assiettes, leurs collègues peuvent faire « *des remarques sous couvert de l'humour car tout le monde s'attend à ce que tu manges bio par exemple* » (extrait d'entretien Sylvie).

Leurs collègues s'attendent donc à ce que Mathilde et Sylvie, mais plus largement l'ensemble des salariés, fassent preuve d'une conduite conforme aux préconisations alimentaires développées pour lutter contre le dérèglement climatique dans les dispositifs de communication :

« L'éco-consommation c'est donc : agir et consommer en conscience ».
« Diminuer son impact sanitaire sur l'environnement et sa pollution (en mangeant) bio ». (Conseils tirés du site Internet).

Ne pas s'ajuster à cette règle renvoie à la prise de distance entre le « moi connu » et le « moi projeté » discutée précédemment et constitue, comme Goffman le note, une forme de communication.

« Un acte soumis à une règle de conduite constitue [...] une forme de communication, car il représente une confirmation du moi, aussi bien de celui pour qui la règle est une obligation que de celui pour qui elle correspond à une attente. L'acte qui refuse de se conformer est également une forme de communication, et souvent plus intense, car l'infraction est toujours révélatrice du moi des participants » (Goffman, 2013, p. 46).

L'infraction ici est celle de ne pas respecter une ligne de conduite. Mais nous pouvons relever également une infraction venant de la part du « public ». Nous avons vu qu'une interaction se structure sur une relation symétrique dans le sens où chacun doit préserver sa face en même temps que celle d'autrui. En faisant des remarques sur la conduite de leurs collègues quand elle ne s'aligne pas sur les règles, lesquelles sont par ailleurs implicites, la relation devient finalement asymétrique. En effet, même si l'humour est de mise, les faces de Mathilde et de Sylvie ne sont pas épargnées et la « transgression » de la norme est soulignée aux yeux de tous. Celle-ci fait ainsi l'objet d'une forme de sanction de la part du « public » présent. La sanction peut être négative ou bien positive. Positive, elle récompense l'individu dont la ligne de conduite est conforme aux règles établies. Négative, elle pénalise l'infraction. Elle est caractéristique du statut moral de l'acteur qui sanctionne. Goffman indique :

« Les sanctions sociales sont elles-mêmes des normes de normes, des techniques approuvées pour assurer la conformité » (Goffman, 2013, p. 101).

Dans la situation rapportée, il est question également d'offense identifiée comme intentionnelle devant faire l'objet de rites de réparation (Marcellini et Miliani, 1999), par exemple des excuses pour que la relation retrouve un équilibre. Ces rites de réparation permettent de maintenir l'ordre de l'interaction. Dans l'anecdote rapportée, il n'est pas question d'excuse mais d'« humour ». Nous pensons que « l'humour » peut faire office de rite de réparation qui atténue, en même temps que s'effectue l'acte « offensant ». Selon Goffman, « les plaisanteries et les farces ont souvent pour but d'amener une personne à faire

mauvaise ou piètre figure » (Goffman, *Ibid.*, p. 11), en somme à perdre la face. Ce comportement moralisateur et « maladroit » renvoie à des profanations de l'ordre établi (Marcellini et Miliani, *Op. Cit.*).

Nous pensons qu'en mettant en avant les « déviations » de leurs homologues, il s'agit d'une manière pour les acteurs présents sur cette scène de revendiquer leur propre conformité dans les normes de l'institution, d'autant plus s'ils sont en présence d'un public. Ils se donnent ainsi « en représentation », entendue comme « *l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants* » (Goffman, 2006, p. 23). En effet, « *quand un acteur se trouve en présence d'un public, sa représentation tend à s'incorporer et à illustrer les valeurs sociales officiellement reconnues, bien plus, en fait que n'y tend d'ordinaire l'ensemble de son comportement* » (Goffman, *Ibid.*, p. 41). De la sorte, l'acteur, en insistant sur ce qui fait défaut à ses collègues, apparaîtra sous un jour favorable.

Cette forme d'hyperconformisme aux règles de l'institution met ainsi l'acteur en valeur et souligne son intégration dans la communauté. Cependant, il est intéressant de noter que, même si nos enquêtées rapportent cette anecdote en indiquant qu'elles se sentent mal à l'aise, embarrassées, elles peuvent agir elles aussi de la sorte avec leurs homologues :

« En se montrant (ainsi) embarrassé de ne pouvoir choisir entre deux personnages, l'individu se réserve la possibilité d'être l'un ou l'autre à l'avenir » (Goffman, 2013, p. 99).

Mathilde et Sylvie reconnaissent, en effet, qu'elles peuvent participer, sous couvert de l'humour, à une « représentation » similaire, se révélant alors, dans une même logique offensante, sous un jour favorable. Pourtant, une telle conduite présupposera tout de même que les actes et comportements « déviants » seront dissimulés, s'ils ne sont pas durablement abandonnés. Goffman écrit :

« Une conduite inadéquate qui procure en elle-même, d'une façon ou d'une autre, des satisfactions, continue, en règle générale, à être pratiquée en secret » (Goffman, 2013, p. 46).

Effectivement, Mathilde avoue se conduire de la sorte :

« Ma canette de coca je la bois dans mon bureau, jamais (dans la cafétaria) ».

Il nous semble alors que le choix de se conduire en accord ou non avec les normes est l'indice d'un rituel plus important. En effet, ces rituels d'offense et de réparation voilés par l'humour constituent, selon nous, l'« *expression revivifiée et (la) réaffirmation des valeurs morales de la communauté* » (Goffman, 2006, p. 41). Ces rituels participent en conséquent à une forme d'idéalisation de l'institution et permettent à l'individu, à travers un hyperconformisme, « *de manifester son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant* » (Goffman, 2013, p. 73) qui serait, en conséquent, au-delà de la collectivité, un respect profond pour l'environnement.

Conclusion

En conclusion de cette partie, nous pouvons indiquer qu'outre un conflit identitaire, il s'agit d'un conflit culturel que le professionnel rencontre sur son lieu de travail. Celui-ci se construit à partir d'un « moi projeté » et d'un « moi connu ». Ce dernier est constitutif de l'identité « personnelle » du salarié, hors de son espace de travail. Il peut avoir été construit sur des habitudes ancrées dans le quotidien, des normes implicites et/ou conscientes mais participant à une cohésion sociale. Nous pensons aux logiques marchandes et à leurs univers de représentations qui transforment des objets fonctionnels en artefacts identitaires. Nous pensons par exemple aux voitures, aux équipements informatiques, aux marques plus généralement qui contribuent aussi au changement climatique. Le « moi projeté », quant à lui, se structure à partir de l'adoption d'habitudes nouvelles et de comportements normatifs au sein de l'organisation. La distance nécessaire à l'individu pour la cohésion de ses deux « moi » peut s'incarner dans des « effets rebonds ». L'individu récompense alors son changement de comportement par des « écarts » de conduite, qui peuvent rester secrets dès lors que ces écarts lui apportent de la satisfaction. Cependant, soumis au regard d'autrui, son comportement peut être sanctionné, qu'il soit conforme aux normes de l'organisation ou non.

En effet, l'institution agit comme une forme de grammaire dont les dispositifs de communication en constituent une partie visible et la forme sociale la partie « non dite » exposée par Foucault. A l'image de l'apport de Goffman dans *Asiles*, ne pas respecter cette grammaire constitue une infraction, une transgression que nous pensons signifiante. Effectivement, nous considérons, comme l'école de Palo Alto, qu'on ne peut pas ne pas communiquer. Dans ce cas, tout comportement relève d'une forme de communication.

Conclusion, limites et axes de recherche futurs

Au fil de ce mémoire, nous avons tenté d'apporter une explication, ou du moins un début, concernant l'imaginaire du changement climatique et la façon dont il structure une société. Après nous être intéressée à cet imaginaire et, de façon très brève, à la façon dont il est utilisé dans deux formes de discours qui s'opposent – climato-sceptiques et écologistes -, nous nous sommes intéressée aux dispositifs communicationnels, qu'ils tiennent d'une forme matérielle, explicite et d'une forme sociale, immatérielle. Nous voulions démontrer que ces dispositifs sont les vecteurs d'un imaginaire de crise climatique et tendent à structurer le social autour de normes et de comportements préventifs qui s'attachent à déborder de la sphère seulement professionnelle. Nous nous sommes alors focalisée sur les gestes et comportements de professionnels et avons mis en évidence un décalage qui relève, selon nous, d'une lutte symbolique entre deux identités qui ne deviennent cohérentes qu'analysées au prisme de la complexité de l'individu. Il s'agit en fait d'un conflit identitaire et, plus largement, d'un conflit culturel. En effet, à travers l'adoption de normes préventives et prescriptives, cet imaginaire de crise soumet le professionnel à une tension dans son espace de travail entre son « moi projeté » et son « moi connu », tension qui fait l'objet de notre première hypothèse. Celle-ci n'est, pour autant, pas confirmée. Il conviendrait d'approfondir notre travail au moyen d'entretiens plus nombreux. Le faible nombre d'entretien est donc une limite à notre étude, quand bien même le matériau mis en évidence constitue une piste réelle quant à ce conflit identitaire.

Il deviendrait, de la sorte, intéressant de travailler sur la piste d'un conflit identitaire en l'analysant via le prisme des logiques capitalistes, que nous avons ici seulement survolées. Nous nous intéresserions alors aux émotions et sentiments comme moteur identitaire et plus particulièrement à la passion à laquelle l'individu peut s'identifier (Gousse-Lessard, Lalande et Vallerand, 2015). Nous la considérerions comme « *une vive inclination envers une activité (ou une cause) qui nous définit, que l'on aime, que l'on valorise et dans laquelle on investit régulièrement temps et énergie* » (Gousse-Lessard, Lalande et Vallerand, *Ibid.*, p. 220). Selon nous, cet affect, parce qu'il peut initier un engagement, peut constituer un enjeu pour le secteur marchand – car la passion est alors objectivée comme bien socio-économique (Martin-Juchat, 2014)- mais aussi pour le secteur associatif - car en touchant à l'identité, elle devient le moteur d'actions et de comportements spécifiques, par exemple une implication environnementale (Gousse-Lessard, Lalande et Vallerand, *Op. Cit.*).

En embrassant les valeurs portées par l'association dans laquelle il travaille, terrain de notre mémoire, le professionnel revêt un rôle particulier : il se définit comme « écologiste » et, en cela, la société attend de lui qu'il agisse en tant que tel. En se conformant à cette injonction sociale, qui est notre seconde hypothèse, l'individu met en oeuvre des stratégies pour « garder la face » devant son public, en taisant, par exemple, ses écarts de conduite. Nous noterons d'ailleurs que pour que s'accomplissent des écarts, une ligne de conduite doit exister au préalable qui se rattache, sur notre terrain, aux normes instituées par les dispositifs de communication. De même, l'existence de ces écarts participent à structurer le social car elle renforce, par contraste, la norme transgressée. Ces écarts peuvent être envisagés comme des « effets rebonds » et être considérés par l'individu comme une récompense à un comportement du reste « discipliné ». Ils peuvent être également envisagés comme la manifestation d'un « moi » façonné par des logiques marchandes.

Même si cela transgresse les règles de bienséance, étudiées par Goffman, l'individu, en faisant des « écarts » de conduite peut être socialement sanctionné par ses collègues, quand « l'infraction » est constatée. De la sorte, au cours d'interactions conversationnelles, un acteur peut faire perdre la face à son interlocuteur quand celui-ci n'agit pas en tant qu'écologiste, c'est-à-dire lorsqu'il commet des écarts – des actes ou comportements « hors-normes » par rapport à une ligne de conduite implicitement attendue par ses pairs.

Par une comparaison implicite entre l'acteur et son interlocuteur, la démarche du premier participe à un rituel de communauté qui ne vise pas nécessairement à embarrasser le second mais à le pousser à adhérer aux valeurs et normes de l'entreprise. Il nous semble que pour valider cette dernière hypothèse, une méthodologie plus approfondie que des entretiens devrait être mise en oeuvre. En effet, nous nous sommes « limitée » à des sources secondaires, des anecdotes rapportées par nos enquêtées, pour penser et développer cette hypothèse. Or, nous estimons qu'elle pourrait faire l'objet d'une méthodologie plus « ethnographique » et structurée, à l'instar de Goffman et de son immersion au sein d'institutions. Il s'agirait alors d'être attentive aux conversations, voire de les enregistrer afin d'en faire des retranscriptions complètes. Un journal de bord deviendrait alors une nécessité pour noter des informations contextuelles (la date, l'heure, les personnes présentes, etc.) et ce qui ne « s'entend » pas : les expressions, les déplacements, les gestes, etc.

Plan doctoral

Afin de continuer et de parfaire notre étude, il nous semble devoir organiser ce travail d'une certaine façon pour les trois années que comptent le doctorat.

La première année, des lectures sont à développer pour approfondir le travail que nous avons commencé pour ce mémoire. Nous pensons relire des « classiques » et plus spécifiquement les œuvres de Michel de Certeau, Michel Foucault et Erving Goffman, ainsi que des lectures de chercheurs plus récents qui se sont intéressés aux notions de « dispositifs », de « tactiques » mais aussi d'« identité professionnelle ». Il nous semble que ces lectures nous permettront d'élargir notre problématique en traitant plus particulièrement la relation entre l'utilisateur et le *cloud computing*. Cet exemple nous permettra de souligner les stratégies des acteurs du numérique. Il nous apparaît que ces acteurs, à travers leurs publicités, cachent une réalité, plus qu'en n'en dévoilent les aspects matériels. Ces derniers prennent de l'importance dans la problématique du changement climatique et deviennent révélateurs d'un conflit culturel, que nous avons esquissé au cours de notre mémoire. Cette « dissimulation » nous semble aller de pair avec la confusion existante entre Internet et Web, déjà mise en avant par certains chercheurs, et renforcer l'aspect immatériel et, donc, idéalisée d'Internet.

Munie de ces connaissances en Sciences de l'Information et de la Communication, nous envisagerions la seconde année du doctorat comme une recherche sur le terrain. Notre enquête se déroulerait auprès d'une cible particulière. Nous pensons aux professionnels d'associations de lutte contre le dérèglement climatique faisant partie de la génération Y. Cette génération nous semble la plus réceptive aux modes de consommation basés sur le numérique. Nous utiliserions des entretiens, des questionnaires pour comprendre leurs usages et pratiques du numérique et connaître leurs représentations sur le numérique et son influence sur le climat. Nous continuerions sans doute notre immersion dans les locaux pour approfondir cette forme sociale qui se concrétise dans les interactions interpersonnelles. Cette année problématiserait ainsi les injonctions de consommation comme fondateur d'un processus identitaire.

Enfin, la dernière année serait concentrée sur la rédaction de cette thèse, en prenant soin d'avoir un propos clair et précis, la problématique étant complexe.

Bibliographie

- Actes de colloque, rapport, synthèse

Cordelier B., Gramaccia G. (dir.), Actes du colloque « Organisations, performativité et engagement », 80e congrès international ACFAS, Palais des congrès de Montréal, 2012, 282 pages.

Cornu S., Thierry D., SYNTHÈSE, « Les associations environnementales : approche du secteur », 2010, 50 pages.

GIEC, 2007 : Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]. GIEC, Genève, Suisse, 103 pages.

Institut Formation Recherche Education à l'Environnement, « Accompagner le changement de comportement chez l'adulte dans la prévention des déchets », *Les livrets de l'Ifrée*, 2015, 128 pages.

Palermo C., « Rapport de stage de Master 2 Recherches et Etudes en Information-Communication », Institut de la Communication et des Médias, 2016, 31 pages.

- Articles

Andonova Y., « De l'invisibilité des dispositifs numériques à la légitimation de la communication en entreprise », *Sociologies pratiques* 2015/1 (n° 30), p. 43-52.

Bernard F., Joul R. V., « Lien, sens et action : vers une communication engageante », *Communication et organisation* [En ligne], 24 | 2004, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 02 mai 2016. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/2918>

Berten A., « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie », *Hermès, La Revue* 1999/3 (n° 25), p. 31-47.

Beuscart J.-S., Peerbaye A., « Histoires de dispositifs. (Introduction) », *Terrains & travaux* 2/2006 (n° 11), pages 3-15.

Boenisch G., « Jacques Perriault, La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer », *Questions de communication*, 15 | 2009, p. 503-504.

Carion F., « La communication associative », *Communication* [En ligne], Vol. 28/1 | 2010, mis en ligne le 23 septembre 2011, consulté le 20 mai 2016. URL : <http://communication.revues.org/2106>.

- Cheveigne de, S., « La science médiatisée : Le discours des publics ». *Hermes, CNRS- Editions*, 1997, 21, p. 95-106.
- Comby J-B., « Quand l'environnement devient « médiatique ». Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux* 5/2009 (n° 157-158), p. 157-190.
- Cordelier B., Breduillieard P., « Performativité des chartes d'utilisation des réseaux sociaux en entreprise. Une pragmatique par l'engagement et la contrainte », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/2012 (n° 13/1), p. 127-142.
- Cotte D., « L'approche néophyte de la page web. Ou « Mais où je clique là ? » », *Les Cahiers du numérique*, 2002/3 (Vol. 3), p. 17-32.
- Cuegniet J., « La contribution des éco-TIC à la protection de l'environnement. », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 1/2011 (N° 61), p. 64-70.
- Fressoz J.-B., Fabien Locher F., « Le climat fragile de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La Vie des idées*, 20 avril 2010. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-climat-fragile-de-la-modernite.html>.
- Gallopel K., Lesage C., « Prise en compte du phénomène de dissonance cognitive pour accroître l'efficacité des campagnes anti-tabac sur une cible de jeunes Français ». In: *Politiques et management public*, vol. 21, n° 4, 2003. p. 89-116.
- Gardella E., « Du jeu à la convention. Le self comme interprétation chez Goffman », *Tracés. Revue de Sciences humaines*. P.21-42. [En ligne], 4 | 2003, mis en ligne le 25 juin 2009, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/3833>
- Givre O., « Savoirs et pouvoirs, stratégies et tactiques », *Civilisations*, 61-1 | 2012, p. 103-120.
- Godard O., « Le climato-scepticisme médiatique en France : un sophisme moderne. », *Ecologie & politique* 2/2012 (N° 45), p. 47-69.
- Godard O., « Cette ambiguë adaptation au changement climatique », *Natures Sciences Sociétés* 2010/3 (Vol. 18), p. 287-297.
- Gossart C., Flipo F., « Infrastructure numérique et environnement : L'impossible domestication de l'effet rebond », *Terminal* (103-104), 2009, p. 163-177.
- Gousse-Lessard A.-S., Lalande D., et Vallerand R.-J., « La passion comme source identitaire et moteur d'engagement environnemental », *Education relative à l'environnement* (Vol. 12), 2015, p. 219-227.
- Haissat S., « La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction identitaire à partir du processus d'engagement », *Interrogations*, Numéro 3, décembre 2006 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/La-notion-d-identite-personnelle> (Consulté le 11 mai 2016).

Hallegatte S., Théry D., « Les impacts économiques futurs du changement climatique sont-ils sous-estimés ? », *Revue d'économie politique* 4/2007 (Vol. 117), p. 507-522
URL : www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2007-4-page-507.htm.

Hintermann F., « Informatique : la révolution des nuages », *L'Expansion Management Review*, 2010/4 (N° 139), p. 98-105.

Jouët J., « Retour critique sur la sociologie des usages ». In *Réseaux*, volume 18, n°100, 2000. Communiquer à l'ère des réseaux, p. 487-521. www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2235.

- *Propos recueillis le 10 avril 2015 par Lauret Pierre, Entretien avec Barberousse Anouk*, « Le GIEC, une communauté d'expertise originale. », *Cahiers philosophiques* 3/2015 (n° 142), p. 121-131.

Kergomard Claude, « Changement climatique : des causes physiques à la géographie des risques. », *Regards croisés sur l'économie* 2/2009 (n° 6), p. 33-44.

Maigret É., « Les trois héritages de Michel de Certeau. Un projet éclaté d'analyse de la modernité ». In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55^e année, Numéro 3, 2000, p. 511-549.

Marcellini A., Miliari M., « Lecture de Goffman », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 4 | 1999, mis en ligne le 24 septembre 2007, Consulté le 09 mai 2016. URL : <http://corpsetculture.revues.org/641>.

Martin-Juchat F., « La dynamique de marchandisation de la communication affective », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014 | 1, mis en ligne le 17 juillet 2014, consulté le 01 mai 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1012>.

Melchior T., « Deux paradigmes de la thérapie », *Cahiers de psychologie clinique*, 2001/1 (n° 16), p. 159-173.

Michel-Guillou E., « La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2014/4, Numéro 104, p. 647-669.

Millerand F., « Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (première partie) », *COMMPosite*, 1998, Numéro 98, 19 pages.

Mouhot J.-F., « Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire », *Cultures & Conflits* [En ligne], 88 | hiver 2012, mis en ligne le 15 mars 2014, consulté le 22 mai 2016. URL : <http://conflits.revues.org/18571>.

Peeters H., Charlier P., « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès, La Revue* 1999/3 (n° 25), p. 15-23.

Perticoz L., « Les industries culturelles en mutation : des modèles en question », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 05 septembre 2012, consulté le 12 mai 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/112>.

Petit M., « Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement durable », *Annales des Mines - Réalités industrielles* 2009/2 (Mai 2009), p. 83-88.

Pottier A., « Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire. », *Natures Sciences Sociétés* 1/2013 (Vol. 21), p. 105-108.

Ramognino N., « Normes sociales, normativités individuelle et collective, normativité de l'action. », *Langage et société* 1/2007 (n° 119), p. 13-41. URL : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-1-page-13.htm.

Rialland I., « Le dispositif à l'œuvre », *Acta fabula*, vol. 10, n° 1, Essais critiques, Janvier 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document4776.php> , page consultée le 28 avril 2016.

Sauvêtre, P., « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 17 | 2009, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 01 mai 2016. URL : <http://traces.revues.org/4262>

Serfaty, V., « De la répulsion à la fascination : l'Internet et les représentations des NTIC », [En ligne], 27-30 | 2000, mis en ligne le 28 janvier 2011, consulté le 15 janvier 2016. URL : <http://asp.revues.org/2128>

Tisseron S., « Nos objets quotidiens », *Hermès, La Revue*, 1999/3 (n° 25), p. 57-66.

- Cours :

Cours M2 RETIC, « Approfondissement théorique aux Sciences de l'Information et de la Communication », Mme. Martin-Juchat, 2015.

- Mémoire :

Rabourdin S., « La société face aux changements climatiques !: une indifférence durable ? », Mémoire de DEA Environnement: Milieux, Techniques, Sociétés, option « Systèmes naturels et systèmes sociaux: développement durable et gestion conservatoire », sous la direction de Jean-Marie Betsch et du Muséum National d'Histoire Naturelle, en cohabilitation avec l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et l'Université Paris-VII Denis Diderot, 2002, 71 pages.

- Ouvrage :

Aubert N., Haroche C., *Les tyrannies de la visibilité*, Toulouse, ERES, « Sociologie clinique », 2011, 360 pages.

Becker H., *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Editions Métailié, 2012, 247 pages.

Boia L., *L'homme face au climat, l'imaginaire de la pluie et du beau temps*, Les Belles Lettres, 2004, 210 pages.

Chignard S., Benyayer L.-D., *Datanomics Les nouveaux business models des données*, FYP Editions, 2015, 192 pages.

Giust-Desprairies F., *L'imaginaire collectif*, Toulouse, ERES, « Poche - Société », 2009, 256 pages.

Goffman E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Les Éditions de Minuit, 1968, 451 pages.

Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Les Éditions de Minuit, 2006, 255 pages.

Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Les Éditions de Minuit, 2013, 372 pages.

Groupe EcoInfo, *Impacts écologiques des Technologies de l'Information et de la Communication, Les faces cachées de l'immatérialité*, EDP Sciences, 2012, 224 pages.

Isaac J., « L'ordre de l'interaction et son vocabulaire », In *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, « Philosophies », 2009, 128 pages.

Javeau C., « Situations, théâtralisations et ritualisations », *Sociologie de la vie quotidienne*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2011, 128 pages. URL : www.cairn.info/sociologie-de-la-vie-quotidienne--9782130591856-page-55.htm.

Klein N., *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*, Actes Sud/Lux, 2015, 540 pages.

Latour B., Bonneuil C., de Jouvancourt P., Chakrabarty D., Stengers I., Di Chiro G., Danowski D., Viveiros de Castro E., *De l'univers clos au monde infini, Textes réunis et présentés par Emilie Hache*, Editions Dehors, avril 2014, 368 pages.

Lévy M., *Les 100 mots de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2006, 128 pages.

Marchand D., Depeau S., Weiss K., *L'Individu au risque de l'environnement. Regards croisés de la psychologie environnementale*, In press, 2014, 300 pages.

Martin-Juchat F., *Communication et culture marchande : l'illusion structurelle des logiques modernes d'enchantement affectif*. In Braitto, A., Citton, Y., dir. (2013) *Technologies de l'enchantement. Pour une histoire multidisciplinaire de l'illusion*, ELLUG.

Martin-Juchat, F., 2014, *Le capitalisme affectif : enjeux des pratiques de communication des organisations*, in *Communications, organisationnelles, Management et numérique*, Sylvie Parrini-Alemanno (dir.), Paris, L'Harmattan, 2014, 446 pages.

Moser G., *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*, Bruxelles, De Boeck, Collection : Ouvertures Psychologiques, 2009, 298 pages.

Rasse P., Durampart M., Pélissier N., « Introduction – Les dispositifs sociotechniques d'information et de communication (DISTIC), un concept transversal pour les recherches du laboratoire I3M », In CYRULNIK N., et ZENOUDA H., « Dossier : La place des dispositifs socio-techniques d'information et de communication (distic) dans les différentes situations de recherche », Cahiers de la Sfsic, N°10, 2014, p.131 et suivantes.

Wunenburger J.-J., « Définition et histoire », *L'imaginaire*, Paris, Presses Universitaires de France, «Que sais-je ?», 2013, 128 pages.

- Sitographie :

Ageden, Présentation, Disponible sur : <http://www.ageden38.org/presentation/>, mis en ligne 2015. [Consulté le 21 avril 2016].

Gossart C., *Les effets rebond du numérique*. In EcoInfo. Disponible sur : <http://ecoinfo.cnrs.fr/article360.html>, mis en ligne le 23 décembre 2015. [Consulté le 3 mai 2016].

Site Internet d'Info Energie Rhône-Alpes, *L'éco consommation*. Disponible sur <http://www.infoenergie-rhonealpes.fr/l-essentiel-sur-l-energie/faire-des-economies-d-energie/eco-consommation.html>. [Consulté le 22 avril 16].

Laurent S., *Associations 1901 pour la protection de l'environnement*. In Association 1901. Disponible sur : <http://association1901.fr/secteurs/defense-des-droits-et-des-causes/associations-protection-environnement/>, mis en ligne le 5 novembre 2008. [Consulté le 20 avril 2016].

Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Disponible sur: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Presentation-du-GIEC.html>, mis en ligne le 18 avril 2007 et mis à jour le 13 octobre 2015. [Consulté le 20 avril 2016].

Sanchis P.-Y., *COP21 : 21 applis mobiles et initiatives numériques dédiées à la COP21 à suivre de près*. In e-rse.net. Disponible : <http://e-rse.net/cop21-applications-applis-mobiles-smartphone-17350/>, mis en ligne le 2 décembre 2015. [Consulté le 14 mai 2016].

Wolton D., *Glossaire : Communication normative et fonctionnelle*. In Wolton.acnrs.fr. Disponible : www.wolton.acnrs.fr/spip.php?article60, mis en ligne le 21 août 2015. [Consulté le 21 mai 2016].

Annexes : Figure 1 – « Les impacts potentiels du réchauffement climatique selon le niveau de température atteint » (rapport Stern, tiré de Kergomard, 2009).

| Hausse des T. | Eau | Alimentation | Santé | Zones continentales | Environnement et biodiversité | Ruptures |
|---------------|--|---|--|--|---|--|
| 1° | Disparition des petits glaciers andins avec une menace sur les ressources en eau pour 50 millions de personnes. | Impacts positifs : léger accroissement des rendements céréaliers dans les zones tempérées. | 300 000 morts chaque année liés au changement climatique (malaria, diarrhée, malnutrition). Réduction de la mortalité hivernale en Europe du Nord et aux États-Unis. | Fonte du permafrost causant des dégâts aux routes et aux bâtiments en Russie et au Canada. | Au moins 10 % des espèces répertoriées menacées d'extinction. Domages irréversibles à 80 % des récifs coralliens (dont la grande barrière de corail). | Ralentissement de la circulation thermohaline dans l'océan Atlantique |
| 2° | Diminution de 20 % à 30 % des ressources en eau dans certaines zones vulnérables comme l'Afrique australe et la Méditerranée. | Forte diminution des rendements de culture dans les zones tropicales (-5 % à -10 % en Afrique). | 40 à 60 millions de personnes supplémentaires exposées à la malaria en Afrique. | Jusqu'à 10 millions de personnes supplémentaires menacées par la submersion des zones côtières. | 15 % à 40 % des espèces menacées d'extinction dont certaines en milieu arctique (caribou, ours polaire). | Fonte accélérée de la banquise au Groenland avec un risque de hausse du niveau des océans de 7 mètres. |
| 3° | Graves sécheresses en Europe méridionale tous les 10 ans en moyenne. 1 à 4 milliards d'êtres humains supplémentaires touchés par des pénuries d'eau. | 150 à 550 millions d'êtres humains supplémentaires menacés de famine. Rendements agricoles culminent en haute altitude. | 1 à 5 millions de personnes en plus souffrant de malnutrition (si l'effet fertilisant du carbone dans les sols diminue). | Jusqu'à 170 millions de personnes en plus menacées par la submersion des zones côtières. | 20 % à 50 % des espèces menacées d'extinction. Déclin avancé de la forêt amazonienne. | Risque croissant d'événements imprévisibles dans les courants atmosphériques (moussons...). |
| 4° | Diminution de 30 % à 50 % des ressources en eau en Afrique australe et en Méditerranée. | Perte de rendements de 15 % à 35 % en Afrique et cessation de production dans certaines régions (Australie...). | 80 millions de personnes supplémentaires exposées à la malaria en Afrique. | Jusqu'à 300 millions de personnes en plus menacées par la hausse du niveau des océans. | Disparition de la moitié de la toundra. Plus de la moitié des réserves naturelles sont incapables de respecter leurs objectifs de conservation. | Risque croissant d'effondrements de la couche de glace dans l'Antarctique Ouest (d'où une hausse supplémentaire du niveau des océans). |
| 5° | Fonte des glaciers dans l'Himalaya affectant 1/4 de la population chinoise et plusieurs millions d'Indiens. | Augmentation continue de l'acidité océanique menaçant les écosystèmes marins et les ressources halieutiques. | | Graves menaces sur les petites îles, les zones côtières comme la Floride et des grandes villes comme New York, Londres, Tokyo. | | Risque croissant d'une rupture dans la circulation thermohaline dans l'océan Atlantique. |
| 6° | Les modèles actuels sont incapables de rendre compte des effets dévastateurs d'une telle hausse de température. | | | | | |

Source : Stern [2006]